ET SI L'ÂGE ÉTAIT UNE RICHESSE...
L'éducation face au vieillissement

Avis au ministre de l'Éducation
juin 1984

Québec

85-2985/

Avis adopté à la 296e réunion
du Conseil supérieur de l'éducation
le 10 mai 1984

ISBN 2-550-07458-0
Dépôt légal : deuxième trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec

Et si l'âge était une richesse. . .
L'éducation face au vieillissement

Avis adopté à la 296e réunion
du Conseil supérieur de l'éducation
le 10 mai 1984

La vieillesse dénonce l'échec de notre civilisation. C'est l'homme tout entier qu'il faut refaire, toutes les relations entre les hommes qu'il faut recréer si on veut que la condition du vieillard soit acceptable. Un homme ne devrait pas aborder la fin de sa vie les mains vides et solitaire. Si la culture n'était pas un savoir inerte, acquis une fois pour toutes puis oublié, si elle était pratique et vivante, si par elle l'individu avait sur son environnement une prise qui s'accomplirait et se renouvellerait au cours des années, à tout âge il serait un citoyen actif, utile!

Simone de Beauvoir
La vieillesse, 1970

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : Le vieillissement dans notre société. 5

CHAPITRE 2 : La cessation du travail et la retraite 15

I. L'âge tragique 16

II. Le nouvel âge. 19

III. Le grand âge 22

CHAPITRE 3 : Des besoins, des attentes, des droits 25

CHAPITRE 4 : Des services, des rôles 31

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 39

ANNEXE : Les consultations 44

La jeunesse n'est pas un droit et la vieillesse une faute. Mais la nouvelle longévité humaine change les dimensions du présent. Aux quatre générations contemporaines, il faut aprendre à vivre ensemble.

Louise Weiss

Introduction

Les experts des Nations-Unies ont calculé que l'humanité comptait en 1950 200 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus et, qu'à l'an 2000, elle en comptera 600 millions. Le phénomène de prolongation de la vie qui s'est opéré, en Occident, en 150 ou 200 ans, grâce aux progrès des sciences et des techniques,grâce aussi à l'accélération du progrès médical, se produira partout dans le monde d'ici 20 ou 30 ans. C'est, au dire des chercheurs, l'événement le plus important du XXème siècle en regard de l'avenir. Chose étrange cependant : autour de ce fait, absolument inédit dans l'histoire de l'humanité et aux si lourdes conséquences, semble régner une conspiration du silence, tout au moins une attitude de méconnaissance qui conduit à faire, trop souvent encore, des « personnes âgées », des femmes et des hommes « à part », que l'on craint parce qu'ils sont l'image de ce qu'on ne veut pas être : *des vieux*. Comment, en effet, sont considérées les personnes de 60 à 90 ans, et même celles de 50 ans, dans cette société qui ne juge l'homme que sur les valeurs de productivité et qui regarde négligemment ceux qui sont exclus du travail?

Comme les adolescents refusent les adultes, les adultes refusent les vieillards. Dérangeraient-ils donc tant?

En Chine, les personnes âgées font partie de la famille, elles ont la garde des petits-enfants; ceux-ci, parfois, apprennent à lire à leurs aînés; il n'y a pas de rupture entre les générations. Dans la société africaine, les anciens sont considérés avec respect, sans doute parce qu'ils sont les fondations du village, mais aussi parce qu'ils sont proches du monde invisible et de la force vitale suprême. On préfère, trop souvent au Québec, placer les aînés dans de sombres résidences, les oublier dans des appartements minuscules où ils achèvent leur vie dans un isolement inouï. « Ce dont j'ai peur, disait une dame âgée, ce n'est pas de vieillir, c'est du vide! ».

À ce vieillissement individuel et collectif qui constitue un lourd problème social s'ajoute aujourd'hui une autre forme de vieillissement : elle résulte, curieusement, du progrès, de l'accélération des découvertes scientifiques, des changements culturels qui en sont les conséquences et contribuent à marginaliser davantage ceux qui, nés avec le siècle, ont connu d'autres modes de pensée, d'autres valeurs, d'autres pratiques. Les transformations sociales, de plus en plus rapides, risquent de créer un sentiment d'insécurité, voire de dépaysement, plus difficile à vivre pour les personnes qui « ont de l'âge ».

Sentiment accentué par la crise économique actuelle, qui réduit à la fois le soutien apporté par les gouvernements, les possibilités de vie et de confort et qui conduit à une retraite « prématurée » un nombre croissant de travailleurs. Après une période d'abondance qui promettait — et fournissait — toujours plus, les restrictions de la période actuelle affectent considérablement les Québécois âgés, la majorité de ceux-ci étant constituée de *femmes* dont plus de 63% se situent au-dessous du seuil de la pauvreté. Il conviendra de garder cette situation à l'esprit tout au long de ce rapport.

Constat négatif, dira-t-on, qu'il faudrait nuancer. Car ces personnes que l'on dit « âgées » représentent la société entière arrivée à maturité. Les femmes et les hommes qui « achèvent » leur vie parviennent en effet, à 65 ans, à un sommet de l'existence, après une longue route. Elles ont traversé l'enfance et ses émerveillements, l'adolescence et ses projets, la vie adulte avec ses réussites et ses échecs, elles sont en possession d'un acquis, d'une mémoire. Au plan individuel comme au plan collectif, les citoyens âgés commencent à se faire entendre, il est vrai. On parle de retraite active, d'aucuns diront, soupçonneux, d'une « nouvelle mode » du troisième âge. Des décisions sont prises, des projets se forment, le monde scolaire lui-même est entré dans le jeu. L'Âge s'organise ou. . . peut-être, se fait organiser.

Le Conseil supérieur de l'éducation, par sa Commission de l'éducation des adultes, a, depuis plusieurs années, porté son attention sur les personnes défavorisées de la société québécoise. L'an dernier, une étude sur les jeunes adultes et leur insertion sociale et professionnelle voulait sensibiliser le public aux problème des jeunes sans travail.

Aussi, par cette étude, qui s'inscrit dans la continuité des travaux précédents, le Conseil choisit de s'arrêter à cette dimension de l'existence, trop souvent camouflée, à cette part importante de la société qui ne cesse de s'accroître et qui présente des visages si variés. *N'est-ce pas ironique de constater qu'à l'aube comme au crépuscule de la vie, il soit si difficile de trouver une place dans la communauté et d'être reconnu par les citoyens dits actifs?* Précisons que, s'il importe d'envisager la situation des personnes âgées dans une perspective globale puisqu'elle interroge la société tout entière et provoque la politique en presque tous ses aspects, cette perspective interpelle particulièrement l'éducation. En effet, puisque l'on accepte désormais la réalité de l'éducation permanente, il apparaît comme une évidence que le vieillissement des individus et des groupes, c'est-à-dire le déroulement de la vie jusqu'à son terme et les questions que cela pose, doit être considéré attentivement, dans un second regard, lucide et courageux. Des attentes, des besoins criants ne manqueront probablement pas d'apparaître; mais viendront aussi à la lumière, des ressources qu'on ne pourra plus reléguer dans l'ombre. Si, par hasard, l'âge était une richesse. . .

La présente étude — qui ne se prétend pas exhaustive — s'efforcera cependant, dans une première partie, de préciser l'état de la question, à savoir: informer de l'accroissement du vieillissement tant des individus que des populations, mettre en évidence des pratiques, des

discours multiples, voire des contradictions, provoqués par ce phénomène sans précédent pour l'avenir de l'humanité; dégager en particulier l'attitude de la société québécoise; souligner enfin les défis sociaux et individuels posés à la population, à l'éducation, par le vieillissement.

Après ce regard sur le fait du vieillissement, une deuxième partie se déroulera plus précisément autour de la cessation du travail et de la retraite. Elle envisagera cette « condition de retraite » en trois temps, correspondant à trois moments de cette phase de vie que nous avons nommés: 1) l'âge tragique; 2) le nouvel âge; 3) le grand âge.

Cette description nous permettra, en troisième lieu, de tenter une analyse des besoins, attentes et intérêts des personnes âgées, pour, dans un 4e chapitre, vérifier la pertinence des services actuels et dégager les fonctions qui reviennent aux personnes âgées.

Nous nous demanderons enfin comment intégrer cet « âge nouveau » à la société et quel rôle doit y jouer l'éducation.

Chapitre 1
Le vieillissement dans notre société

> *C'est dans notre société que les hommes naissent, mûrissent, prennent leur retraite et meurent. La nature de leur vieillesse dépend étroitement de la société dans laquelle ils vivent et de la niche qu'ils y occupent. On ne peut considérer isolément la vieillesse dans une socio-culture pour laquelle prendre sa retraite équivaut à être vieux, surtout si l'on ajoute qu'être vieux signifie pour une quantité d'hommes et de femmes être : 1) un assisté; 2) un inutile.*
>
> Dr Charles Dayan

« C'est toute une expérience quand on ne peut plus multiplier son âge par deux sans frémir » affirmait un professeur de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Cette expérience est celle du vieillissement. Si cette réalité est comprise « vitalement » par ceux qui avancent en âge, il n'en est pas de même quand il s'agit du savoir sur le vieillessement. S'il est vrai aussi que la connaissance scientifique résulte de la rectification d'une longue suite d'erreurs, une connaissance juste du vieillissement commencera par la suppression de ces erreurs et des préjugés qu'elles entraînent.

La première erreur : *confondre vieillissement biologique et vieillissement humain*, ou, si l'on veut, réduire le vieillissement humain à des transformations purement naturelles. Vieillir, c'est, sans nul doute, après une phase de croissance, décroître, s'approcher de la mort. Mais, chez l'homme, ce n'est pas un simple phénomène passif, subi, c'est une reprise de cette évolution biologique dans une existence qui peut être assumée — ou refusée — selon des règles personnelles ou collectives, qui varient selon les temps et les lieux. Le vieillissement humain est spécifique.

Autre erreur : *confondre vieillissement et vieillesse*. Limiter celui-là à la phase terminale de la vie, c'est rétrécir le sens du terme. Le vieillissement humain est un processus continu qui recouvre les différents âges de la vie. La vieillesse n'est que la dernière étape, le terme du processus.

Une troisième erreur, corollaire des deux précédentes, serait d'*oublier les variations que le devenir des individus et des groupes produit selon le temps, les milieux, la situation sociale*. Le vieillissement humain est diversifié, ce qui laisse déjà entrevoir les carences et les besoins, de même que les possibilités d'action et d'éducation, en vue d'améliorer les conditions de l'avance en âge. C'est ce que laisse entendre le rapport Wilkins présenté à l'ACFAS en mai 1980 : « L'écart en espérance de vie entre les quartiers aisés de proche banlieue et les quartiers pauvres du centre se chiffre à plus de neuf ans. . . La courbe des espérances de vie suit très fidèlement la courbe des revenus, de la scolarité et des professions. . . Les hommes de Montréal

ont en moyenne deux chances sur trois de vivre jusqu'à 65 ans. Un résident de la Boucle d'Or[1] a quatre chances sur cinq de vivre jusqu'à cet âge, alors qu'un habitant de la Basse-ville n'a qu'une chance sur deux d'atteindre cet âge. . . »

Vieillissement individuel et vieillissement démographique

Il faut aller plus loin que les préjugés. Le terme vieillissement n'a pas le même sens quand on parle du vieillissement des individus ou de celui des populations. Depuis près de deux siècles, la condition humaine n'a certes pas changé, l'homme reste mortel, mais le cortège des vivants a pris une tout autre allure. Chaque année, une proportion toujours plus grande de personnes vivantes a vécu jusqu'à l'âge mûr ou la vieillesse. Il s'agit ici du phénomène de la longévité humaine qui ne cesse de s'accroître. Les démographes eux, parlent du vieillissement des populations ce qui signifie, à un instant donné, le rapport entre le nombre d'individus d'un âge égal ou inférieur (par exemple) à 60 ans et le nombre de la population totale. Ce qu'ils constatent, c'est un phénomène sans précédent historique, c'est l'accroissement depuis plus d'un siècle du pourcentage des gens âgés de plus de 60 ans. Chose curieuse, ce phénomène s'explique presqu'entièrement par la baisse du taux de natalité et presque pas par l'accroissement de la longévité. Si le pourcentage des vieux grandit dans une société donnée, c'est qu'elle voit naître moins d'enfants ou accueille moins de jeunes immigrants.

La situation au Québec

Au Québec, on compte actuellement *une* personne à la retraite pour *sept* travailleurs. En l'an 2000, il y en aura *une* pour *trois* travailleurs. Les personnes âgées sont constituées *majoritairement de femmes* (en 1981, on comptait 124 femmes pour 100 hommes dans des groupes de 65-79 ans et 184 femmes pour 100 hommes dans les groupes des 80 ans et plus).

1. Entroit huppé de la région de Québec.

TABLEAU I

Population âgée de 65 ans et plus selon le sexe, Québec, 1951 à 2001 (en nombres absolus et en pourcentages de la population totale)

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Population âgée de 65 ans et plus			
1951	113 467	118 630	232 097
1956	127 907	136 116	264 023
1961	144 700	161 601	306 301
1966	160 942	190 712	351 654
1971	180 560	232 465	413 015
1976	205 117	279 226	484 343
1981	232 932	331 195	564 127
1991	287 578	451 072	738 650
2001	330 267	542 584	872 851
Proportion de la population âgée de 65 ans et plus dans la population totale (%)			
1951	5,6	5,8	5,7
1956	5,5	5,9	5,7
1961	5,5	6,2	5,8
1966	5,6	6,6	6,1
1971	6,0	7,7	6,9
1976	6,6	8,9	7,8
1981	7,2	10,0	8,6
1991	8,2	12,4	10,3
2001	9,1	14,2	11.7

Sources: Pour 1951 à 1971: Statistique Canada 1971, 1.2 (Bulletin 1-2-3), tableau 7.
Pour 1976 à 2001: Bureau de la statistique du Québec. Service de la démographie et du recensement. **Perspectives démographiques** pour le Québec: quatre hypothèses 1973-1986-2001. Hypothèse B.

TABLEAU II

Augmentation, en pourcentage, de la population âgée de 65 ans et plus et de la population totale selon le sexe, 1951 à 2001

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Population âgée de 65 ans et plus			
Entre 1951 et 1961	27,5	36,2	32,0
Entre 1961 et 1971	24,8	43,9	34,8
Entre 1971 et 1981	29,0	42,5	36,6
Entre 1981 et 1991	23,5	36,2	30,9
Entre 1991 et 2001	14,8	20,3	18,2
Population totale			
Entre 1951 et 1961	30,2	29,2	29,7
Entre 1961 et 1971	13,8	15,4	14,6
Entre 1971 et 1981	7,7	9,1	8,4
Entre 1981 et 1991	8,6	10,1	9,3
Entre 1991 et 2001	3,8	5,0	4,4

Sources: voir tableau I.

Des conséquences à prévoir

Sans entrer dans le débat qui essaie de démêler les raisons qui ont produit le changement de régime démographique, les transformations que nous vivons aujourd'hui face à la naissance, au vivre et au mourir, et auxquelles nous sommes habitués sans en avoir mesuré les conséquences, force nous est cependant de constater que la destruction d'un équilibre ancien entraîne des désordres de toutes sortes. . . avant que ne s'établisse un autre équilibre que nous ignorons. Nous savons déjà que la dynamique des rapports sociaux en est affectée, entre autres: *les modes de partage du pouvoir et du savoir, du travail et du temps libre* et plus encore *les relations ou les conflits entre les générations*. On verra bientôt que les possibilités d'entrée ou de sortie du monde du travail en deçà ou au-delà d'un âge « chronologique » donné dépendent de décisions collectives relevant de l'ensemble des intervenants sociaux. C'est à la suite de nombreux débats politiques ou sociaux que les changements dans le monde scolaire, dans la situation de retraite, se sont produits et continuent à évoluer.

Conservatisme et déculturation

Le concept de vieillissement comporte encore d'autres connotations qu'on ne peut négliger car elles symbolisent des attitudes, des comportements vus ou vécus. Osera-t-on dire que le vieillissement se lit dans une certaine façon de vivre les acquis culturels, les traditions? Il y a une manière sclérosée, répétitive, de vivre l'héritage, de « consommer » la culture, qui tue la création et empêche l'avenir. C'est ce qu'on appelle le conservatisme.

Il y a plus. Au-delà de l'obsolescence des connaissances due à l'accélération du progrès, les personnes vieillissantes, plus que les autres, vivent ce qu'on peut appeler un phénomène de déculturation. Un des drames de notre modernité, en effet, est bien cette rupture avec le passé, cette perte de traditions. La mémoire historique et culturelle s'affaiblit; pour beaucoup elle n'existe plus. L'acquis ne passe plus, le fil est rompu. Plus de repères et partant plus de sens car « la perte du sens commence avec la perte des origines[2] ». L'ensemble des normes, des conduites qui faisaient l'unanimité du corps social a cessé d'être reçu, d'être « idéalisé », a perdu son pouvoir de « tenir ensemble » les différents âges, a perdu son pouvoir symbolique.

Les aînés alors qui ont bâti leur vie sur les richesses traditionnelles se sentent souvent étrangers, dépaysés. Il est aisé de comprendre qu'ils sont les premières victimes de cette évolution de la société. Ils occupaient une fonction de médiation, de conseil. Ils avaient le droit au respect. Aujourd'hui, leur différence gêne, dérange, provoque parfois la répulsion. Dans notre hâte d'être modernes, dans notre lutte contre la tradition, nous les avons humiliés. Il est vrai sans doute que les personnes âgées ne sont pas seules à souffrir de cette crise, car l'ambivalence de l'ère industrielle, en cette fin de siècle, éclate aux yeux de tous, — les jeunes en sont aussi, tristement, les victimes — les changements culturels cependant affectent davantage les aînés. La transformation sociale la plus grande a peut-être été l'urbanisation de la communauté humaine; foyers, résidences, chambres solitaires ont remplacé la maison rurale au coeur de la famille et du village. De plus, en accélérant la mobilité sociale, en particulier la mobilité verticale, l'urbanisation fait que les enfants dépassent ou ont l'illusion d'avoir dépassé les parents.

Autochtones et allophones

Les facteurs précités — le développement technologique, médical, l'urbanisation, le degré d'instruction — influent de façon plus sensible encore sur les membres âgés des communautés ethniques.

Les autochtones d'abord qui perdent leurs traditions familiales, dans leur contact avec le monde moderne. Nicolas Zay a bien tracé le tableau qui décrit la situation :

> *chez les Indiens, par exemple, les enfants considèrent que c'est un devoir et un privilège que d'aider leurs parents. Les vieilles gens gardent une place de choix dans le tissu social mais l'abandon des modes*

2. Pr David Gutmann, (Northwestern University Medical School), Communication au Séminaire international de Grenoble (centre interdisciplinaire de gérontologie, juillet 1983).

de vie traditionnels et l'exode des jeunes vers les villes, allant de pair avec la perte de la langue maternelle, élargissent le fossé intergénérationnel. Dans la communauté Inuit, où les revendications politiques sont basées sur la culture, détenue et transmise par les vieillards, la situation est un peu différente. C'est sans doute l'isolement de ce groupe et la mobilité relativement restreinte des jeunes qui a fait que l'autorité des aînés n'a pas subi de revers aussi dramatiques sous l'impact de la modernisation.

Chez les personnes nées à l'étranger, la barrière linguistique entre parents et enfants ne manque pas de se répercuter sur les relations familiales. De plus, le fait que les enfants n'aient pas connu ou n'aient connu que vaguement leurs grands-parents, restés dans les pays d'origine, affecte certainement leurs attitudes à l'égard de la vieillesse et des vieux. La structure d'âge de certains groupes ethniques s'explique en partie par la production relativement élevée de ces « célibataires » qui, faute de ressources, n'ont jamais réussi à faire venir leur fiancée ou leur famille. Autant de drames familiaux sur lesquels nous manquons trop souvent d'information. Autant de personnes condamnées à vieillir dans une grande solitude[3].

Le survol des multiples aspects de ce concept de vieillissement fait suffisamment voir qu'il s'agit d'un phénomène complexe, d'autant plus difficile à cerner que sa signification prend des valeurs différentes avec le temps. Les images — ou mieux les visages — du vieillir évoluent d'année en année : les personnes qui auront 65 ans dans dix ans ne ressembleront pas à celles qui ont 65 ans aujourd'hui. Toute référence à l'âge chronologique a-t-elle un sens, au moins dans la seconde partie de la vie? Il est, même, des contradictions; ainsi à mesure que la durée de la vie s'allonge, la durée de la vie active diminue. On taxera de « vieux » des professeurs de 40 ans qui ont enseigné 12 ou 15 ans dans la même école! Il importe donc d'« ouvrir » le concept (notion close qui contient les données apportées par la science concernant l'âge, les changements liés à l'âge) pour rendre compte des modifications que la vie originale de chacun peut y apporter. « Il n'y a pas une vieillesse, écrivait E. Souriau, mais une infinité de vieillesses possibles. » Les ouvrages nombreux qui évoquent cette étape de la vie humaine, comme les témoignages recueillis au cours des entrevues faites par la Commission de l'éducation des adultes, l'indiquent suffisamment.

3. D'après Nicolas Zay, *Vieillissement et vieillesse chez les allophones du Canada*, Laboratoire de gérontologie sociale, Université Laval.

Témoignages

Première constatation: le *choc* causé par la prise de conscience soudaine d'obstacles indépassables. L'âge — qui n'existait pas auparavant — subitement a fondu sur cet employé:

> *« Il avait l'âge où l'on vieillit: jusqu'à 30 ans, il faut que l'accumulation rende: c'est la période où l'individu social est censé venir à maturité; passé 35 ans, il faut qu'il s'amortisse (les nouveaux démarrages sont exclus): il vieillit désormais parce que les recommencements lui sont interdits et que son passé est la préfiguration de son avenir*[4]. »

Autre constatation plus significative encore: *la différence faite entre les hommes et les femmes*:

> *« Nous avons le même âge, Montand et moi. S'il a vécu mon vieillissement à mes côtés, j'ai vécu son mûrissement à ses côtés. C'est comme cela qu'on dit pour les hommes. Ils mûrissent: les mèches blanchent s'appellent des « tempes argentées », les rides les burinent alors qu'elles enlaidissent les femmes*[5]. »

ou encore, à propos de la *solitude*:

> *« On s'exclut pour ne pas être exclu, et on déplaît aussi aux autres et à soi — c'est qu'il y a tellement de vieux maintenant, qu'est-ce que vous voulez... On est trop vieux. On est de trop. Forcément, on n'en finit pas de mourir. »*
>
> 83 ans, veuve, ouvrière en mécanique

> *« Dans une résidence, dit une autre, on est seul au milieu d'une foule. »*

> *« Le premier et le plus important problème des personnes âgées, disent les membres d'une association de retraités, est celui de l'isolement. Tous les autres problèmes s'y ramènent à divers titres et s'y résument. C'est pourquoi l'Association a inscrit dans sa constitution comme premier objectif, de vaincre l'isolement, de faire sortir les gens et de les informer. »*

D'autres témoignages permettent de voir l'*ambiguïté* des sentiments, des comportements.

« J'ai 67 ans, on ne me donne pas mon âge, je me sens en pleine forme, je fréquente des gens actifs et pleins de projets, je n'ai pas du tout, mais pas du tout envie d'affronter aujourd'hui le spectre éprouvant du fauteuil roulant ou de l'hôpital pour chroniques, car il est évident que nous sommes tous plus ou moins condamnés, nous les jeunes anciens, à finir nos jours avec les gens de l'hospice. »

4. A. Gorz, « Le vieillissement », *Les temps modernes*, n° 187, décembre 1961.
5. Simone Signoret, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*.

Et cette anecdote, pour finir :

> *« Lors d'une séance plénière, à l'occasion d'un congrès, deux personnes s'avancent pour faire la lecture des propositions adoptées. La première, après avoir évoqué ses occupations, ses responsabilités dans un club, conclut en disant : « Je ne cache pas mon âge, j'ai 73 ans et je suis fière d'être restée jeune. » Tonnerre d'applaudissements dans une salle conquise. La seconde, discrète, mais sûre d'elle également, parlait au nom d'un groupe de personnes âgées qui avaient décidé de se prendre en charge : elle évoqua sa jeunesse, sa maturité d'ouvrière textile, son action syndicale, termina sur les problèmes de la grande vieillesse et s'exclama : « Je suis fière d'être une vieille. » Un silence profond figea l'assistance*[6]*! »*

Isolement

Ces réflexions dont la diversité permet de sentir ce que chacun ressent au fond de lui nous apprennent par-dessus tout la souffrance que cause l'isolement. Les consultations et les visites de la Commission ont permis de le confirmer. Le plus grand danger qui menace les retraités, c'est l'isolement. Vieillir c'est aller de l'espace des riches solidarités à celui des grandes solitudes. Un rapport récent sur la situation dans les centres d'accueil montre que 40% des habitués ne reçoivent jamais de visite. Le ministère des Affaires sociales, dans une étude publiée en 1983 sur « Les conditions de vie des gens âgés à domicile », résume les perceptions entrevues sur l'isolement, la solitude, la ségrégation :

« Premièrement, on peut dire que les personnes âgées se sentent, comme groupe, un peu négligées. Plus spécifiquement, 60% se sont dits d'accord ou plutôt d'accord avec l'opinion que « la plupart des gens se soucient peu des personnes âgées ». Cette perception est plus présente (70%) chez ceux dont l'état de santé est « mauvais ». Au plan individuel, près de la moitié des gens se sons dits présentement au moins un peu inquiets « de se retrouver de plus en plus seuls à mesure que le temps passe ». . . Finalement, 30% des gens âgés à domicile souffrent de solitude, au sens où ils s'inquiètent « de n'avoir personne à qui parler quand ça va mal[7] ».

Dynamisme

Mais d'autres attitudes existent aussi. Une sorte d'ardeur à vivre, à compenser l'étroitesse des années qui restent par la qualité des instants présents, un désir de plénitude vécu sous deux modes, en apparence opposés, celui de la personne âgée active, dynamique, qui continue à apprendre, à rendre service, à revendiquer ses droits; et l'autre, de celui qui découvre, dans une solitude courageusement acceptée et même voulue, une sérénité faite de réflexion, de contemplation, tel ce monsieur de 85 ans qui, dans sa promenade quotidienne au Jardin botanique, s'arrêtait pour considérer, dans l'émerveillement, la beauté des arbres au printemps.

6. D'après Hubert de Ravinel in *La Culture et l'âge*. « Une nouvelle mode du troisième âge ou la préparation au néant culturel, » I.Q.R.C., p. 120.

7. Direction de l'évaluation des programmes. Service des études sociales, M.A.S., p. IV – 40.

Perceptions de la société

Au-delà des manières de penser et de vivre l'avance en âge, subjectives, celles des personnes vieillissantes elles-mêmes, il en est d'autres, vécues « du dehors », par la société. L'envers du miroir, si l'on veut. Il est temps de s'y arrêter quelque peu car souvent ces perceptions sont symptômatiques d'une peur, d'un refus, à tout le moins d'une méconnaissance, qui contribuent à dévaloriser la vieillesse et, par le fait même, à nuire à l'amélioration des conditions de vie des citoyens âgés. « Mourir, oui, mais vieillir. . . » chantait Jacques Brel. La vieillesse est mal vue dans nos sociétés matérialistes. La perspective intenable de la déchéance, de la diminution des forces physiques et quelquefois mentales, de la décrépitude, est tenue à distance. Les stéréotypes actuels laissent percer une sorte de bonhommie narquoise, un paternalisme méprisant qui caricature la réalité en la rendant irréelle, inoffensive; trop de discours affichent, avec condescendance, « la réduction » opérée par l'avance en âge, la diminution de la productivité. Dès avant la retraite, dans l'entreprise, dans l'enseignement, partout, des pratiques discriminatoires existent.

« Un sondage effectué par Rosen et Jerdee auprès des lecteurs de l'Harvard Business Review révèle que l'on fournit moins d'efforts pour informer un travailleur âgé sur la nécessité d'améliorer sa performance qu'on ne le fait pour un plus jeune. Ces mêmes lecteurs ont déclaré qu'ils ne sont pas enclins à offrir le support organisationnel nécessaire pour développer la carrière de l'employé âgé non plus que pour le recycler. Enfin, ils ont indiqué qu'ils limitent les chances de promotion des plus âgés lorsqu'il s'agit de postes qui exigent de la créativité, de l'habileté mentale ou des aptitudes requises pour faire face à des situations de crise[8]. »

Aux États-Unis, moins d'*une* personne sur *cinq* parmi les groupes d'âge 18-64 considère que les gens âgés (55 ans et plus) ont l'esprit très ouvert, sont capables de s'adapter. Moins d'*une* personne sur *trois*, du même groupe d'âge, les perçoit comme très intelligents et alertes. À peine plus d'un tiers d'entre elles les jugent capables de mener un travail à bonne fin[9].

Les représentations de la vieillesse pourraient longuement être étudiées, du portrait de l'aïeul esquissé dans la littérature, aux visages de vieillards livrés par la peinture, en passant — tristement — par les images de la télévision.

C'est tantôt l'idéalisation, la bonté, la sagesse souriante, tantôt l'austérité, la dignité mais aussi le désespoir, les passions et plus encore la décrépitude physique. L'art, cette projection de l'esprit, permet de vérifier l'ambivalence déjà saisie au niveau de la vie sociale : images positives qui transfigurent l'âge, images négatives, révélatrices de crainte et de rejet.

8. Cité par Marcel Côté, professeur, à l'École des Hautes études commerciales, Montréal.

9. Harris Louis et Ass., *The Myth and the Reality of Aging in America*, Washington, The national Council on the Aging, 1975, p. 53.

Une science neuve : la gérontologie

Au-delà de cette connaissance commune du vieillissement que permet la réalité universelle et qui s'exprime par des opinions, des attitudes, des jugements de valeur, ces images se retrouvent à un autre niveau, mais analysées, interprétées. Des recherches systématiques ont été entreprises, des législations timides d'abord, élargies ensuite en politique de la vieillesse, tout un ensemble de mesures publiques, de programmes, d'institutions sont apparus concernant la vie économique, la vie sociale des personnes âgées. De plus, une discipline nouvelle est née dans la continuité des sciences humaines existantes : la gérontologie.

Résultat d'une prise de conscience, dans la seconde partie du 20e siècle, de l'accroissement du nombre de vieux, de l'impossibilité grandissante de gagner leur vie par le travail, des problèmes posés par leur santé, la gérontologie se veut un effort de la science pour répondre au phénomène du vieillissement. Véritable lieu interdisciplinaire, la gérontologie devrait devenir un centre de perspective à partir duquel le vieillissement humain, lié à tous les âges du devenir de l'homme, peut être étudié.

Ces réponses de la société et de la science aux problèmes perçus comme appartenant au troisième âge dénotent un souci fort louable devant l'acuité du phénomène. Elles demeurent toutefois, à l'analyse, insuffisantes, parfois incohérentes, trop souvent dispersées. C'est ce qu'affirme Michel Philibert dans un Manifeste rédigé en 1981 :

« . . .Nous pensons que ces réponses improvisées à la hâte, sous la pression des circonstances, dans le désordre et dans une inévitable confusion, doivent être regardées comme provisoires, ambivalentes, et non comme la solution d'une situation qui est récente, qui est changeante, qui n'a pas encore été perçue, analysée, appréciée dans toute son ampleur; une situation que les « réponses » de la gérontologie, de la gériâtrie, des pouvoirs publics, ont déjà contribué à modifier et dans sa réalité et dans la perception que nous en avons, mais pas nécessairement, pas uniquement dans un sens favorable; elles l'ont aussi aggravée et maquillée[10]. »

Rôle de l'éducation

N'est-ce pas alors à l'éducation que le vieillissement tel qu'on vient de l'entrevoir pose un défi? N'est-ce pas le rôle de l'éducation de « faire bien l'homme » et de permettre son accomplissement? Si vivre c'est vieillir, si vieillir est le destin de tout être humain, c'est à l'éducation permanente d'améliorer les conditions de cette évolution, de faciliter ce cheminement progressif vers le terme ultime de l'existence permettant à chaque âge son plein exercice, son plein épanouissement dans la reconnaissance des différences. Concrètement, cela signifierait une autre vision du parcours des âges, une volonté de lutter contre la ségrégation en ce domaine, ce qui diminuerait les conflits entre générations. Cela signifierait aussi une autre conception du travail, un renouvellement de l'école, une science plus juste des capacités, des dynamismes des personnes vieillissantes.

10. Publié dans la revue *Gérontologie*, no 41, janvier 1982.

Beaucoup de gens âgés sont « dépassés » parce que la société les a conduits à renoncer à l'étude pendant l'adolescence. La possibilité d'un autre partage de l'étude et du travail tout au long de la vie, — que l'on commence enfin à entrevoir — contribuerait grandement à forger une autre image des aînés comme des plus jeunes. « Je crois que la crise de l'école et celle de la retraite sont sans issue si nous ne réaménageons pas radicalement l'expérience du travail » écrivait J. Grand'maison lors de la semaine *L'âge et la vie* en 1976, ce que confirme M. Philibert: « Réserver un âge à l'étude, un autre à l'action et le troisième au vide, c'est faire de l'avance en âge une succession de frustrations: la première, ressentie; la seconde masquée et compensée; les dernières totales et irrémédiables. Selon notre pratique, on se prépare encore, quand déjà on voudrait s'essayer; puis on use, on jouit, on est exclu. Pour que la vie de chacun lui offre la chance d'une croissance continue, d'une carrière sociale ascendante, l'étude doit accompagner l'action et se mêler à elle tout au long de la vie. . . »

Ces transformations qui constituent un fait de civilisation commencent à devenir perceptibles à l'opinion mais préoccupent depuis un certain temps déjà les théoriciens — et les praticiens — de l'éducation permanente. La CEFA, dans son rapport, attirait l'attention du Gouvernement et de la population sur cette situation difficile des travailleurs vieillissants et la nécessité de mesures éducatives appropriées. « Bien que l'accès à des activités éducatives, y lisait-on, dans les années de vie active (du moins celles qui précèdent la retraite) n'améliore pas forcément les conditions de vie des adultes (revenus, santé), il peut favoriser grandement le développement des potentialités et avoir ainsi des effets positifs sur le temps de retraite des personnes. Une telle approche s'avère essentielle dans les années à venir: l'individu y gagnerait en vivant activement sa retraite sous le signe de la participation et de l'épanouissement et notre société y gagnerait en réductions des coûts sociaux et en dynamisme social[11]. »

Un défi à relever sans aucun doute. Un oubli à combler, sûrement. C'est ce qu'il faut voir après avoir analysé le fait récent — et souvent brutal — de la retraite.

11. *Apprendre, une action volontaire et responsable. Énoncé de politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente*, Rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes, février 1982, p. 130.

Chapitre 2
La cessation du travail et la retraite

En imposant arbitrairement une interdiction d'activité à une part importante des citoyens, la société industrielle en fait un groupe à part qu'elle considère et qu'elle traite séparément.

G. Aznar[1]

Une des chances que j'ai eues, c'est de pouvoir maintenant, après avoir vécu la vie comme je l'ai vécue, avec parfois des choses passionnantes, revivre une nouvelle vie dans la liberté...

Adret[2]

Un passage difficile : la retraite

Les hommes et les femmes de naguère vivaient de traditions. Pour chaque âge de la vie, pour chaque événement important de l'existence, ils avaient des rites. Sans avoir à s'interroger sans cesse sur le sens des situations où ils étaient placés, ils trouvaient dans une sorte de réservoir culturel les modèles tout faits qui réglaient leurs gestes. La mort elle-même, comme tous les « passages » de la vie, était entourée d'un rituel qui lui donnait sens. Ce temps est révolu. Pourtant, le passage d'un âge à l'autre du cycle de vie exige toujours des individus une adaptation à un nouveau statut, une restructuration de leurs rôles. Le passage de la vie active à ce qu'aujourd'hui on appelle « la retraite » constitue pour chacun une rupture sans précédent. Sa venue, plus ou moins brutale, frappe le travailleur dans son statut professionnel et le laisse — souvent — démuni, sans rituel d'accompagnement, sans symbolisation (mis à part le cadeau dérisoire du jour fatidique), sans soutien idéologique ou professionnel. Les mythes contemporains de « temps libre », de « vacances perpétuelles » camouflent une pauvreté silencieuse, une solitude douloureuse, une angoisse souvent plus profonde.

Où en sommes-nous donc en regard de ce phénomène, en regard de la cessation définitive du travail? Ce que l'on constate, au premier abord, c'est un ensemble de variations qui dénotent des perceptions contradictoires.

Le terme de « retraite » lui-même

Le terme lui-même de retraite est ambigu. Ce mot qui résonne lugubrement, annonçant la mort sociale, évoque l'abri d'une défaite autant que le repos du travailleur. La réalité, ensuite. Il peut être intéressant de rappeler que la définition des phases de la vie dans la société industrielle de la seconde partie du XIX[e] siècle a été faite par l'État[3]. La montée sociale de la bourgeoisie, qui a besoin de fonctionnaires et de cadres pour le progrès de l'industrie et du

1. G. Aznar, *Non aux loisirs, non à la retraite*, Éditions Galilée, 1978.
2. Adret, *Travailler deux heures par jour*, Editions du Seuil, 1977.
3. Rosen Mayr L., « The theory of ageing and the theory of leisure », *Society of Leisure*, Vol. II, no 2, 1979.

commerce, amène une prolongation de la scolarité et crée le statut d'adolescent. Un autre statut, celui de retraité, est le résultat d'une réforme provoquée par le dynamisme du mouvement ouvrier qui, dans sa volonté d'améliorer les conditions de travail, demande la réduction des heures de labeur quotidien et réclame la sécurité — économique et sociale — après le travail. Cette division en classes d'âge nouvelles devient visible. On identifie l'adolescent à « la préparation à la vie », on le « socialise ».

On « laisse partir » le retraité; il « mérite son repos ». On le « désocialise! ». La théorie du « désengagement » sous-tend une vision négative du loisir comme non-travail.

La situation de retraité est donc d'invention récente et. . . peut être condamnée à une mort prochaine si l'on en croit un mémoire de l'Institut de recherches politiques de Montréal rédigé par Mme Schwartz-Morgan, qui avance l'hypothèse qu'un « vieillissement » prématuré de l'idée de retraite devient plausible[4]. Proposition non gratuite soutenue par des indices d'ordre physiologique, économique, démographique qui la rendent vraisemblable.

Modalités et différences

Cette rupture occasionnée par la retraite depuis plus d'un siècle, que va-t-elle provoquer à travers le dernier tiers de la vie? Il est temps d'en marquer les modalités et les différences.

Soulignons d'abord l'impossibilité de considérer d'un même regard les personnes de 50 ans et celles qui approchent du terme de leur existence. C'est une absurdité — reflet de l'incompréhension de la société — de grouper sous le même vocable de « personnes âgées » les adultes de 50 ans et ceux de 90 ans. D'où l'émergence d'un nouveau concept, celui du quatrième âge, où une personne est considérée et se considère comme « vieillard ». Ce détail de dénomination est d'importance, écrit N. Schwartz, car il libère du même coup toutes les connotations « négatives » attachées au « 3e âge ». Ce dernier rejoint ainsi insensiblement l'âge de la maturité, celui de la vie active. C'est ce qu'il faudra voir.

La situation actuelle nous a conduits — pour l'analyse — à la distinction suivante, dans l'intention de mettre davantage en évidence, à la fois les problèmes urgents auxquels la société québécoise doit faire face et les différences dans les comportements, les conduites qui émergent de cette « condition » de retraite. Nous proposons donc trois moments dans cette phase de vie : 1) l'âge tragique; 2) le nouvel âge; 3) le grand âge.

I. L'âge tragique

Quelques faits

Un ingénieur de 54 ans perd son travail alors que d'autres de son âge le gardent, il vit une dévalorisation « précoce », se sent diminué aux yeux de ses enfants, est porté à se culpabiliser, à attribuer cette situation à son incompétence plutôt qu'à des problèmes structuraux de société[5].

4. Cf. Revue *Commerce*, avril 1979, « La retraite en question », Essai de prospective à long terme.

5. Bien que la Loi 15 abolisse l'obligation de la retraite à 65 ans, le phénomène de la mise à la retraite prématurée s'accroît.

Un cadre d'une importante compagnie est mis en retraite « prématurée » avec d'autres travailleurs (650 mises à pied le même jour). Il est complètement désemparé, ne sait que faire. On lui offre la « présidence » d'un groupe de personnes âgées. Il a 50 ans.

Un réalisateur de l'O.N.F. éprouve quelques petits problèmes de santé. Il va trouver l'infirmière du centre. « Vous n'avez jamais songé à prendre votre retraite, lui demande-t-on? » Il a 52 ans... et ne comprend pas la question.

Une secrétaire, pour conserver son poste, doit suivre un cours en traitement de textes. Malheureusement, cet apprentissage ne tient pas compte de son âge, elle a 52 ans, elle n'arrive pas à prendre le rythme et a de la difficulté à suivre le cours avec des collègues plus jeunes.

Un phénomène inédit

Les faits présentés ci-dessus témoignent de la nécessité de considérer la situation des hommes et des femmes qui sont laissés pour compte à 45, 50 ans. Ils sont nombreux, chômeurs, mis en disponibilité, certes, mais de plus en plus, mis en retraite prématurée, définitivement. On assiste ici à un phénomène inédit qui crée « une nouvelle vague d'exclus », *vieux par décret*. L'économique commande, brutalement, l'exclusion comme mesure collective, voire coercitive. Il n'est pas nécessaire de rappeler longuement les causes de cette situation : la crise économique qui traverse l'Occident, l'absence de politique de plein emploi, l'ampleur des changements technologiques, la perception négative de la société vis-à-vis du vieillissement, le lien entre l'arrivée des jeunes dans l'entreprise et le départ des anciens.

Un drame

Ces personnes, à la différence des plus âgées ou de celles qui ont pris « volontairement » une retraite hâtive[6], ne sont organisées ni au plan social ni au plan économique. Elles vivent un véritable drame psychologique, une véritable aliénation. Il en résulte, au-delà de la déception, une frustration profonde, un sentiment de culpabilité. Il y a absence de politique suffisamment forte pour aider les personnes touchées par ces mesures d'exclusion, les femmes en particulier. Il y a une similitude entre les jeunes de 30, 35 ans, inactifs, et ces personnes arrivées à maturité, en pleine possession de leurs forces et réduites à l'inutilité sociale. On constate parfois un phénomène d'auto-destruction qui pourra aller jusqu'au suicide. Un enseignant approchant de la retraite, Henri Bernard, traduit cette déception :

Aliénation

« Le système bureaucratique — c'est bien connu — ne s'embarrasse guère des nuances, même de l'abîme qu'il peut y avoir entre un simple outillage matériel et un être humain. C'est ainsi que notre système se devrait de rationaliser la dépréciation de la main-d'oeuvre tout comme il le fait pour l'immobilier, la machinerie et le matériel

6. Une étude faite par R. Baillargeon et Lucie Bélanger précise les raisons avancées pour justifier une retraite hâtive : problèmes de santé, fatigue due au travail, problèmes de travail, attirance vers le genre de vie à la retraite. (Cf. *Travailleurs âgés et prise de retraite hâtive*, Laboratoire de gérontologie sociale, août 1981, p. 36.

roulant. Puisque dans un système de production de biens ou de services, l'homme prend figure d'un simple rouage de rendement, pourquoi ne serait-il pas, lui aussi, soumis à la règle comptable du déclassement?. . . Cette mise au rancart des travailleurs est odieuse[7]. »

Culpabilité

Dans une entrevue avec des retraités de l'enseignement, la Commission de l'éducation des adultes a pu constater la démotivation de ces anciens enseignants qui, après l'euphorie de l'arrêt, sont maintenant déprimés et tendent à se rendre responsables de la crise de l'emploi dans l'enseignement. « C'est moi qui ne suis pas correct. » Rencontrée chez des personnes encore jeunes, cette attitude est grave car elle crée des « déchéants » qui n'espèrent plus en eux-mêmes. C'est, de la part de la société, nier l'expérience durement acquise, refuser des ressources réelles, se priver d'un riche « capital humain ».

Des problèmes urgents

Il est urgent que les pouvoirs publics s'arrêtent à cette situation évidemment complexe. Soulignons ici qu'au-delà des incidences économiques non négligeables, cette situation cache des problèmes fondamentalement humains et sociaux, analysés et interprétés en des sens différents selon les individus, les partis, les idéologies. Ils concernent la signification du travail. N'y a-t-il de valable que ce qui est productif? Faut-il centrer toute la vie sur le travail en cette fin du 20e siècle en pleine mutation? Pour quelles raisons réclamer la réduction du temps de travail? L'abaissement de l'âge de la retraite? Est-ce dans un objectif de partage de l'emploi, de mieux vivre, d'amélioration des conditions de travail? Quelles modalités doivent être privilégiées?

On ne peut éviter de constater que si ces graves questions, qui conduisent à un choix de société, obtenaient des réponses, la situation de beaucoup d'adultes d'âge mûr serait sans doute modifiée.

La situation des femmes

Il importe ici d'attirer l'attention sur la situation des femmes. Plus tôt que les hommes, elles subissent le choc de ruptures, de séparations, de « vides », causé par le départ des enfants. Plus souvent que les hommes, elles perdent subitement leur conjoint. Elles se retrouvent, après des années d'éducation, de service au foyer, sans grande possibilité de trouver du travail. De plus, elles sont les premières victimes d'un système qui fait de la retraite, pour la plus grande partie d'entre elles, une période de pauvreté. Le plus simple est de les laisser parler :

> *« Je travaille depuis 10 ans au salaire minimum comme beaucoup de travailleuses au Québec. Je ne suis pas syndiquée, comme la plupart d'entre elles d'ailleurs. Je ne sais donc pas ce que signifie : « sécurité d'emploi ». C'est la troisième compagnie qui m'engage sans fonds de pension, sans aucun avantage social. Les femmes sont exclues des régimes de retraite. . . » Pas étonnant que l'on se retrouve pauvre à 65 ans. »*

7. *Le Devoir*, 25 septembre 1981, p. 9.

« Nous sommes dépendantes financièrement de nos maris. Personne aujourd'hui n'a les moyens d'être vieux. . . Mais d'être vieilles. . . c'est encore pire. On a travaillé toute une vie sans salaire. Aujourd'hui, on se retrouve sans régime de rentes du Québec et on doit attendre l'âge fatidique de 65 ans avant d'être admissible à la pension fédérale. La seule joie que nous en retirons, à travers le faible montant perçu, est de recevoir un PREMIER chèque à notre nom, de toute notre existence!. . . »

« Nous nous scandalisons d'être considérées comme des « personnes à charge » dans le rapport d'impôt de nos maris. Depuis le mariage, jusqu'aux structures actuelles de fonds de pension, nulle part, nous ne somme reconnues comme : « personne à part entière ». Est-ce la récompense qui nous est offerte après une vie de travail? »

« Comment ne pas se sentir vieillir? Même en parlant avec mon mari, il ne peut répondre adéquatement: lui-même, à cet âge, est aux prises avec la venue de la retraite et se sent battu et déprimé. »

Ces témoignages tirés du « Colloque sur la condition féminine des femmes de 50 ans et plus » traduisent les difficultés de celles qui ont décidé de sortir de cette situation injuste et ont accepté de se regrouper. Que dire de celles qui sont si démunies — ou si honteuses — qu'elles refusent de parler et de s'en sortir? Il est de grandes misères dignes et silencieuses. Plus que pour les hommes, il y a lieu pour elles de parler d'âge tragique; il dure souvent jusqu'à la mort.

II. Le nouvel âge

La retraite, prise ou subie, c'est l'installation dans un nouveau mode de vie, un « nouvel âge », que l'on a nommé le 3ième. Cette appellation est très discutée aujourd'hui car elle accuse la discrimination apportée aux personnes en fonction de leur âge et, du même coup, leur exclusion.

Changements a) dans l'espace

Cette condition de retraite peut être envisagée dans ses rapports avec les deux coordonnées de la vie humaine : l'espace et le temps. Ce qui la caractérise — existentiellement — c'est un ensemble de changements dans l'espace, au plan social comme au plan familial. Chacun, à sa mesure, a créé son espace, ce qui lui a permis de trouver son identité. Il s'est accoutumé à des personnes, à des lieux qui, devenus familiers et quotidiens, ont donné à sa vie cohérence et justification. Or, à mesure qu'il vieillit, dans chacune de ses sphères d'action, il y a modification : ruptures affectives, séparations physiques et matérielles, renoncement au travail, à la maison trop vaste. « On est passé d'un neuf pièces à un quatre pièces, puis à deux. . . » nous dit-on. Progressivement, cet espace humain s'est rétréci, provoquant — sans prévision parfois — une « désorientation », voire une aliénation. L'homme et la femme qui s'étaient valorisés, humanisés

par leurs possessions, qui avaient acquis plus ou moins de pouvoir dans leur milieu de vie, qui avaient obtenu, par leur participation à la vie civique et sociale, une certaine reconnaissance, éprouvent alors, par ce « rétrécissement », un sentiment allant de la mélancolie à l'angoisse.

b) dans le temps

Cette réduction dans l'espace fait alors saisir davantage la fuite, la « diminution » du temps. Alors qu'au départ de la vie active le temps est perçu comme une possibilité de développement, de projets, il peut apparaître désormais sous un visage destructeur. Et cependant, ce temps n'est pas que négatif, il est devenu — c'est ce que l'on entend — temps libéré, temps libre. De nouveau, on constate une ambiguïté, puisque cette durée à vivre peut-être source d'ennui, de dépendance, de « désordre » autant qu'occasion de liberté, de richesse. Celui qui a quitté le monde du travail réglé, planifié, est certes délivré de contraintes souvent pénibles, il est aussi privé de repères qui rythmaient sa vie. Ayant vécu dans un système bien organisé — par d'autres souvent — il n'a pas appris « à temps » à vivre autonome. Sans doute a-t-on commencé de prendre conscience qu'il fallait « aider les gens à ne pas simplement tuer le temps ». Mais le remède risque d'être pire que le mal. Témoin cette publicité : « donnez-nous votre temps de vacances et nous ferons le reste. Nous nous occupons de votre liberté ». On voit un personnel dévoué s'ingénier à apprendre aux personnes âgées à « occuper » leur temps. Du temps livré à d'autres pour que d'autres y mettent contenu et imagination est tout le contraire d'un temps libéré.

Ajoutons que l'accélération des changements sociaux (que d'aucuns qualifient de déstructuration de nos sociétés) a radicalement altéré le rapport de l'homme au temps et du même coup, le sens du vieillissement. L'individu sait que les modèles qui ont fondé son existence ne seront pas respectés par ses enfants. De plus, l'idée de transcendance, l'espérance d'une survie, ont connu un déclin.

« Si l'humanité s'anéantit elle-même comme elle peut désormais, par accident ou dans un coup de folie, le faire à tout moment, le vrai tragique n'est peut-être ni dans la mort simultanée de tous les humains vivant aujourd'hui, car tous sont mortels. . . il est dans la rupture du fil de l'histoire, dans le refus et la destructuration de cet horizon des générations futures qui étaient jusqu'ici une dimension cachée mais fondamentale de notre humanité[8]. »

Modalités variables de retraite

Ces modifications « spatio-temporelles » vont conduire à des modalités de retraite variables, reliées à l'impact qu'elles produisent sur les aînés. Une étude réalisée par Yvonne Gognalons laisse entrevoir que, dès que cesse l'activité socio-professionnelle, une majorité des attentes et des centres d'intérêt se cristallisent sur les activités de

8. « Prolégomènes à l'Assemblée mondiale du vieillissement », *Gérontologie*, n° 43, juillet 1982.

loisir. Pourtant, tous les retraités n'auront pas les moyens matériels et culturels pour les réaliser. Le résultat de cette enquête rejoint les consultations faites au Québec. En voici l'essentiel :

— *La retraite-loisir*[9], à la fois comme projet de réalisation de soi après une vie de travail et comme projet intensifié d'activités de loisir dans le cadre d'un temps libéré, s'impose parmi toutes les catégories sociales. Produit de la société industrielle, ce projet de retraite trouve sa dynamique dans le développement des valeurs associées au temps libre.

  Cette retraite, ajoutons-le, peut prendre différents aspects, selon que les valeurs individualistes ou sociales sont privilégiées. On peut se contenter de vivre de l'usufruit culturel et matériel, « consommer » des loisirs, de la culture; s'essayer à une seconde et même une troisième carrière; on s'engage en des formes variées de service, de bénévolat.

— Cette retraite-loisir est contrebalancée par la *retraite-repos* qui s'affirme, pour la population masculine surtout, comme la libération du cadre contraignant du travail.

— *La retraite-pauvreté, surtout féminine,* est le fait des professions les plus déqualifiées avec un statut d'habitat déjà isolé ou en cohabitation, retraite réduite à sa stricte dimension socio-économique.

Les deux autre modèles — moins signifiants au plan statistique — se présentent : 1) sous la forme de *retraite-dévalorisation* vécue de deux façons : d'une part le travail ayant été considéré comme un signe de prestige social et de pouvoir, le temps de retraite est conçu comme celui de l'inutilité sociale, de l'ennui et du repli sur la cellule conjugale; d'autre part, les contraintes financières vont conditionner ce processus de dévaluation sociale; 2) *la retraite-famille* représentée surtout par des femmes qui, devenues seules ont décidé de cohabiter avec leurs enfants ou d'autres personnes.

La *retraite-sagesse* — qui ne signifie pas qu'on attribue à tous les aînés la sagesse — ne paraît pas avoir été entrevue dans cette recherche. Il semble cependant que des personnes — peut-être plus nombreuses qu'on ne l'imagine — privilégient l'être au faire, utilisent ce temps de la vie pour réorienter ce qui leur reste à vivre, pour réfléchir et vivre dans la maturité, l'acceptation des limites, des pertes progressives, de l'inévitable. L'accomplissement de soi est vécu comme tâche personnelle, parfois livré dans des mémoires, des récits, ou tout simplement dans les relations quotidiennes.

Ces représentations de la condition des retraités devraient guider les intéressés eux-mêmes, « les retraitables », et ceux qui ont à intervenir, en vue d'améliorer cette situation. L'éducation, en particulier, peut y trouver des repères.

9. Revue *Loisir et société*, vol 2, n° 2, p. 399.

Nous oserons avancer que l'éducation première, celle de l'enfance, de l'adolescence, demeure le « pré-requis » nécessaire pour un développement personnel, une saine socialisation; la possibilité d'une « gestion » libre de la vie, d'une maîtrise des problèmes qui jalonnent l'existence.

L'éducation continue (ou autre terme, si l'on veut) est également nécessaire pour assurer tout au long de l'âge adulte les transformations et les adaptations nécessaires, non seulement au monde du travail et de la vie professionnelle, mais tout autant à la vie affective, à la recherche de l'équilibre, à l'accomplissement familial, social, politique, à la découverte du loisir actif et à son rôle dans l'accomplissement de la personne.

La préparation à la retraite, enfin, et la maîtrise des habiletés nécessaires à l'exercice de nouveaux rôles sociaux, tout autant qu'à l'atteinte d'une autonomie réelle de l'individu.

Nous ne pouvons plus ignorer tous les rôles compensatoires que peut jouer l'éducation, tantôt pour corriger des erreurs de parcours, pour contrer des injustices, des préjugés et de simples accidents qui ont privé les individus d'une éducation et d'une formation de base, tantôt pour leur faciliter une transition que, seuls et démunis, ils auraient difficulté à réaliser par eux-mêmes.

La situation des retraités révèle que l'inégalité des individus devant leur condition de retraite et devant leur vieillissement reflète l'inégalité de la vie. Cette inégalité est le plus souvent le résultat du mode d'organisation de la société. « C'est, écrit A. M. Guillemard, une place définie dans le processus de production, une certaine position dans le système culturel qui conduisent inéluctablement à la mort sociale. »

Cette situation, dans la société nord-américaine, est relativement récente. Elle est le résultat de l'éclatement des structures sociales traditionnelles qui n'a pas été compensé par des transformations dans les conditions de vie et de travail. On a « abandonné » les retraités sans penser à favoriser la création de rôles nouveaux dans la communauté, ce qui les aurait gardés actifs et aurait sauvegardé leur dignité.

III. Le grand âge

Il faut évoquer le grand âge. Celui de l'ultime vieillesse. Chacun connaît de grands vieillards, depuis notre « Jack Rabbit National » qui, à 108 ans, sillonne encore, chaussé de skis, les sentiers laurentiens, jusqu'à ce « Monsieur Journault », pauvre et aveugle, qui vivait seul — et heureux — dans une petite masure de Montréal (et qu'a fait connaître un film de l'ONF), en passant par cette grande dame de 83 ans, perclue d'arthrite, qui prend encore des cours d'allemand, d'italien et — malgré son invalidité — se déplace, soutenue par son mari, pour prononcer des conférences merveilleuses aux jeunes et aux moins jeunes d'un centre culturel. Il y a des vieillards heureux certes. Mais beaucoup, malheureusement, vivent secrètement, obscurément une grande détresse tant au fond de résidences luxueuses que de foyers clandestins. Le « dumping » existe,

les abandons de vieux indésirables — sans nom, ni adresse — à la porte d'une salle d'urgence par exemple, sont quotidiens.

Ces années qui précèdent la mort sont souvent vécues dans la dépendance physique, la misère morale. *Il faudrait rappeler que la majorité des grands vieillards sont des femmes.* Un document réalisé par un groupe de travail en gérontologie des DSC[10] de la région 06-A (Montréal) fait remarquer que le « vieillissement de la population s'effectue au féminin » et que, par voie de conséquence : « le problème de la vieillesse est donc aussi celui des femmes seules ».

Que peut faire l'Éducation en ce domaine? on ose à peine l'écrire. La peur, voire le dégoût des adultes actifs face à cette souffrance, empêche trop souvent de trouver les gestes — simplement humains — qui permettraient d'accompagner les aînés — nos parents — jusqu'à l'achèvement ultime de leur vie. La société actuelle n'a pas appris cette solidarité. Quelle est, en famille, à l'école, la place réservée à la connaissence, la compréhension du vieillissement? La « formation fondamentale » comporte-t-elle, au-delà des apprentissages intellectuels de base, ceux qui aideraient à vivre humainement, au plan individuel comme au plan collectif? À quand une politique globale du « 3e âge'?, écrit Claire Dutrisac.

Le mot clé de la retraite, de la vie, n'est-ce pas *l'autonomie*? Cela s'apprend. Le chapitre suivant permettra de dégager ce qui peut aider à l'assurer et d'envisager comment l'éducation peut y contribuer.

10. Département de santé communautaire.

Chapitre 3
Des besoins, des attentes, des droits. . .

Les mesures du temps lui-même peuvent être, pour certaines personnes, accélérées ou ralenties. . . Le temps a ainsi des trains express et spéciaux qui mènent à une vieillesse prématurée. Mais sur la voie parallèle circulent des trains de retour presqu'aussi rapides.

Marcel Proust

Subvenir à des besoins ou respecter des droits?

Face à cette condition de vieillesse, à cette situation de retraite, de quoi les femmes et les hommes ont-ils besoin, que désirent-ils? Qui sont-ils? La réponse d'une dame âgée entendue lors d'une entrevue, peut étonner : « Qu'on nous laisse tranquille! » dit-elle. Attitude qu'il fallait souligner au départ car elle est lourde de sous-entendus. Elle interroge et récuse à la fois les études, les interventions de plus en plus nombreuses concernant la population âgée.

Il semblerait en effet que cette catégorie des plus de 60 ans appelle des mesures particulières puisque ces deux dernières décennies ont vu une croissance de services, de programmes exprimant cette croyance que les vieux en tant que tels sont « en manque », dans le besoin. Certains plaidoyers en faveur de cette idée justifieraient les politiques actuelles. Cependant, d'autres discours existent, qui affirment qu'il ne s'agit pas de besoins mais de chances, de droits, de possibilités injustement refusés.

Situation ambiguë qu'il faut bien relier à deux idéologies, à deux interprétations différentes de l'âge et de la condition de retraite. D'une part, la reconnaissance d'un fait biologique, la détérioration progressive des personnes vues comme une population à risque, fragile; d'autre part, une attitude plus vindicative, voire contestataire, plus courageuse aussi, une prise de position sociale qui exige le respect des droits.

La CEA qui, durant ses consultations, s'est mise à l'écoute des citoyens seniors, a pu constater ces différences. Cette diversité d'intérêts, d'attentes — qu'il faut évidemment connaître afin d'y pourvoir adéquatement — laisse entrevoir la difficulté des orientations à envisager, des solutions à proposer. La présentation de quelques exemples permettra de concrétiser les problèmes.

Quelques exemples

Dans une résidence comprenant 455 personnes dont la moyenne d'âge est de 82 ans, on estime indispensable de se préparer à cette phase de la vie qu'est la vieillesse. Il faut pour cela modifier sa façon de vivre, par exemple changer d'habitation et assumer les diminutions ou les maux physiques. On choisit ce type de résidence par besoin de sécurité (présence du personnel médical), par besoin d'indépendance face à la famille et aux enfants (ne pas représenter une charge pour eux), par besoin de se libérer des soucis domestiques et par peur de la solitude. On estime cependant important de s'impliquer activement dans son milieu par le bénévolat, en jouant

un rôle différent auprès de sa famille, en particulier auprès des jeunes. Les loisirs (bridge, voyages), les activités sportives (ski de fond, mini-golf), les activités culturelles (cours, conférences, chorale) sont indispensables.

Dans un groupe de personnes à domicile et regroupées en association, la question est posée : à quel âge devient-on une personne âgée? On vieillit quand on le veut, répond-on, quand on décide de se laisser vieillir. Tant qu'on veut s'engager et apprendre, on prend surtout de l'expérience. On a l'âge de son activité.

La société s'étonne parfois de la nature des besoins exprimés par les personnes âgées, dit-on, et de la grande popularité des activités de divertissement et de loisir. Il faut comprendre, d'une part, qu'un grand nombre de personnes âgées ont été privées de loisirs toute leur vie, tantôt à cause de la longueur de la semaine de travail tantôt à cause des charges familiales et de leurs maigres revenus; d'autre part, les activités de loisir sont parmi les meilleurs moyens de vaincre l'isolement, de nouer des amitiés et de redonner un sens à leur vie. Par dessus tout, ne nous dit-on pas que nous nous acheminons vers une société de loisirs? (Les personnes rencontrées croient que cette époque promise est arrivée!)

Dans un centre de liaison entre divers organismes, on constate que « les retraités actuels sont, dans l'ensemble, peu scolarisés et donc peu préparés à la retraite. Le phénomène de la pré-retraite forcée des travailleurs à un âge de moins en moins avancé (60 ans, 50 ans) prend de l'ampleur depuis 2 ou 3 ans. Il est à prévoir que les changements technologiques en cours (robotique, bureautique) accélèreront la tendance à la « mise au rancart » prématurée des travailleurs. Il existe donc un besoin énorme de préparer à la retraite, les personnes âgées ou vieillissantes, de les instrumenter, de les former, pour qu'elles puissent vivre une retraite heureuse, en jouant encore un rôle valable dans la société ainsi qu'elles sont en droit de l'exiger. »

Au cours d'une table-ronde réunissant plusieurs intervenants possédant une riche expérience auprès des aînés, l'un d'eux, qui vit auprès des plus démunis, reconnaît les progrès accomplis depuis 20 ans, mais relève aussi des ambiguïtés et fait des mises en garde :

- À l'âge où les forces diminuent, on impose des arrêts dans la formation des gens malgré leur désir de se prendre en charge. Souvent médicamentées, hospitalisées. . . les personnes âgées sont les parents pauvres de l'éducation. On devrait exiger plus de justice. Une éducation qui s'arrête à un certain âge rate ses objectifs fondamentaux.
- L'éducation devrait servir de ciment ou constituer des ponts avec les autres générations, empêcher la discrimination et éviter qu'on mette à l'écart les personnes âgées.
- L'éducation devrait permettre aux retraités de dire qu'ils ont des droits certes, mais aussi des responsabilités.

— L'éducation doit enfin ramener les personnes âgées à l'essentiel. Il est urgent en effet qu'elles pensent à elles-mêmes avant de leur demander d'être utiles aux autres. Si elles se retrouvent elles-mêmes, c'est tout leur entourage qui en bénéficiera.

Un autre intervenant affirme qu'on « connaît peu les personnes âgées, on connaît surtout leurs représentants, mieux éduqués, mieux favorisés. La majorité des personnes âgées sont sous-scolarisées et n'ont pas trouvé à l'école une préparation à la vie ».

Pour terminer cette énumération, deux témoignages intéressants :

« Savoir que je sais tant de choses et que je ne peux le faire servir à personne, c'est la cause de mes maladies. »

(un enseignant à la retraite)

« La capacité de faire des projets, ça ne ment pas, c'est ce qui permet de vivre. »

(une femme de 75 ans)

De ces exemples appuyés par les actes de deux colloques de l'Association québécoise de gérontologie[1] on peut tirer les conclusions qui suivent.

Besoins primaires

En regard des besoins primaires d'abord, les exigences des personnes âgées sont les mêmes que celles des autres catégories de population. Elles concernent la sécurité et la santé. Ce qui les différencie, ce sont les moyens envisagés pour les satisfaire. . .

a) sécurité matérielle

(Pension de sécurité de vieillesse : Ottawa : 263,78 $
(imposable) R.R.Q. : 387,50 $
651,28 $
Supl. revenu garanti : 265,60 $
(non imposable)

Il est superflu de rappeler que la baisse des ressources au moment de la retraite crée chez plusieurs une grande insécurité. Dans une période d'inflation comme celle que nous traversons, le manque à gagner pour les personnes qui ne touchent que leur pension de vieillesse est flagrant. La plus grande partie vit sous le seuil de la pauvreté. Le revenu des couples est souvent insuffisant. La majorité des femmes n'a jamais contribué aux caisses de retraite ou au régime des rentes ou ne l'ont fait que sur de courtes périodes. Pour les femmes seules, ou les veuves, très nombreuses, la situation est chose plus grave. La faiblesse de leurs revenus oblige souvent les personnes âgées à consacrer une trop forte proportion de leur budget au logement au détriment de la satisfaction d'autres besoins non moins réels et plus épanouissants. Nombre de ces personnes habitent des logements inadaptés à leurs besoins. Et pourtant, la qualité de l'environnement a une grande influence sur leur comportement. Lors d'une rencontre au centre communautaire Saint-Vallier (Québec), il fut souligné que le comité d'accueil favorisait le développement d'une banque de logements décents à coût raisonnable. « Un petit chez soi vaut mieux qu'un grand ailleurs. »

b) santé

Une des demandes les plus souvent adressées aux organismes concerne la santé. Les progrès de l'hygiène, de la médecine, la conscience des forces déclinantes, la publicité autour de la qualité de la vie ont

1. Les attentes des personnes âgées et la formation en gérontologie, cahier de l'A.Q.G., vol. 2, mars 1982, p. 34.

sensibilisé les aînés au maintien du bien-être physique. « La santé c'est la première des choses; avec elle on peut avoir des activités » dit-on. « Il faut avoir une santé raisonnable, parce que si on n'a pas une santé raisonnable, on ne vieillira pas bien[2]. » La santé apparaît ainsi comme une source d'énergie vitale, comme un moyen de se réaliser à d'autres niveaux. Beaucoup réclament de l'information et des activités centrées sur des besoins concrets: diététique, éducation physique, relaxation, natation, etc., cours sur la préparation à la mort... Pour les personnes malades, en perte d'autonomie, ce qui est demandé de façon insistante, ce sont des résidences pour malades chroniques, des soins à domicile adéquats car actuellement ceux-ci sont inadaptés et ne représentent pas une alternative valable.

Besoin de « prévention »

Nous croyons nécessaire de souligner que, parfois, les craintes cachent des besoins non reconnus ou non avoués. Il y a bien sûr la peur d'être volé, agressé qui cache un besoin de sécurité. Les aînés ne veulent plus sortir le soir, d'où l'importance de services éducatifs, d'activités culturelles, le jour. Il y a plus. Ainsi l'apparition d'un handicap, par exemple la baisse rapide de l'acuité auditive ou visuelle, de la mémoire, cache souvent une nostalgie ou une perte plus profonde, celle de la jeunesse perdue. Plus souvent la diminution physique ou mentale d'un parent ou d'un ami pousse la personne à voir en elle ce qu'elle sera peut-être à son tour et, sans demande explicite, on peut lire un besoin de « prévention », un appel au confort, à la sécurité, à la présence. Cette action préventive — si importante en éducation permanente comme en gérontologie — pourrait consister en causeries éducatives, en entraînement à de nouveaux styles de vie, selon des modalités pédagogiques variées. Il est clair que ce besoin de prévention est fonction de l'environnement familial, social, du soutien affectif ainsi que des services existants.

Besoins de « réalisation de soi »

Cependant sécurité et santé ne suffisent pas. D'autres besoins nés de ruptures, de séparations provoquées par les deuils, l'âge, d'autres difficultés liées à la complexité de la vie actuelle, d'autres aspirations rattachées au désir de se réaliser, apparaissent.

Les responsables d'une association rencontrée par la Commission de l'éducation des adultes en ont énuméré plusieurs:

besoins face à la communication (isolement, difficulté d'expression, absence de relations familiales), besoins résultant d'expériences vécues négativement: par exemple les complexités du système hospitalier, du ministère des Affaires sociales, les formulaires de tout genre à remplir...

besoins face à la retraite: on estime que la formation actuelle touche trop ce qui est extérieur à la personne âgée, par exemple la gestion financière, mais ne traite pas suffisamment ce qui est vécu intérieurement: les relations dans la famille, le couple, l'adaptation de la femme à la retraite de son mari, au départ des enfants, etc.

2. Entrevues faites à l'Université de Sherbrooke par G. Leclerc et J. Proulx.

Il faudrait ajouter, car ces attentes se multiplient, même si ce n'est pas ressenti ni désiré par tous, ce souci de continuer à se cultiver, à se développer, pour soi d'abord, mais aussi pour demeurer présent aux problèmes du monde actuel, pour comprendre les enfants, les petits-enfants;

Le souci de réaliser des rêves de jeunesse ou de réparer les lacunes d'une formation première parfois très courte : cela va de l'apprentissage de la lecture pour certains, jusqu'à la rédaction de romans, de biographies, en passant par le dessin et même l'informatique;

Le souci, pour plusieurs, de demeurer utiles; ainsi des jeunes retraités (55 ans) suivent des cours pour faire du bénévolat et oeuvrer à domicile; pour d'autres, par contre, et fort nombreux, ce qui domine c'est le désir de loisirs, de « passe-temps ». Enfin, le désir d'un ressourcement spirituel, d'une aide en vue de la grande vieillesse et de la mort a été souvent manifesté.

Les besoins à satisfaire, ces attentes à combler peuvent prendre à l'occasion des formes nouvelles qui dénotent un changement de perspective et la conscience de droits à respecter. Des regroupements affirment la nécessité d'avoir leurs propres tribunes pour imposer une représentation équitable de leurs points de vue et de leurs intérêts dans les mécanismes sociaux de la prise de décision. C'est le cas de l'A.Q.D.R. (Association québécoise pour la défense des droits des retraités et des pré-retraités).

Résumons. Les personnes âgées, différentes par l'âge, le sexe, les conditions socio-économiques, la culture, la motivation, expriment des attentes différentes et commandent des services différents. Ainsi, il y aura des services à rendre accessibles pour combler des besoins immédiats (santé, activités physiques, gestion du revenu, etc.) et des contributions à susciter pour combler des besoins de développement (participation et appartenance à des groupes, sentiment d'utilité, intégration à la société) dans un souci de respect des différentes catégories de personnes. Au-delà de ces Québécoises et Québécois âgés rencontrés dans des associations, des clubs, des CLSC, il y en a d'autres vivant dans l'obscurité, incapables de se faire entendre. Ce peut être résignation, acceptation passive de leur situation de retraite. Une politique éducative ne pourra les oublier, devra trouver le moyen de les rejoindre et se rappeler que l'âge avancé est souvent marqué par les premières années de la vie, par la jeunesse, car les manques de formation des premières phases de la vie pèsent souvent sur la vieillesse. « Il n'est jamais trop tard » disait une personne qui, grâce à un centre éducatif, a « recommencé » sa vie à 60 ans, s'est découverte elle-même et compris qu'après le travail une certaine sagesse pourrait advenir.

Dynamisme

Il y a des raisons à ces recommencements, c'est ce que laissent entendre des chercheurs[3] de l'Université de Sherbrooke dans une communication qui affirmait le maintien et même l'amélioration des « dynamismes positifs » avec l'âge. Il faut entendre par là « une capacité durable d'agir ou de réagir, d'ordre biologique, psychologique ou psychosocial, contribuant ou pouvant contribuer au maintien de l'autonomie et l'épanouissement de l'individu ». Les résultats de leur enquête permettent d'avancer ceci :

- la mobilité physique est un des facteurs de longévité;
- la capacité d'apprendre et donc d'évoluer, de s'adapter varie plus en fonction des traits de la personnalité qu'en fonction de l'âge;
- la capacité d'adaptation s'accroît avec l'engagement social et l'élargissement des expériences sociales.

Le mythe du crépuscule

Les entrevues ont confirmé ces remarques scientifiques. Les ressources-clés affirmées par les personnes consultées seraient : la santé, la volonté et le courage, la capacité relationnelle, le sens de l'émerveillement, les croyances religieuses, la sérénité, une tendance à vivre dans le présent, à être réalistes, tolérantes. Autant d'indices qui, sans permettre une généralisation, laissent entrevoir des traits de plus en plus spécifiques de cette phase du développement humain, entrevue alors non seulement comme une période de déclin, mais comme une étape, peut-être la plus décisive, de croissance de l'être humain. « Le déclin général des intelligences pendant la vieillesse est dans une large mesure un mythe. Nous avons travaillé, écrivent P.B. Baltes et W. Schaie, ces 10 dernières années à une meilleure compréhension de ce qu'est l'intelligence chez les personnes âgées. Nos résultats contredisent les stéréotypes conventionnels et apportent une vue plus optimiste de la question. Nous avons découvert que, quand un vieil homme déclare fièrement : « Je suis en pleine possession de tous mes moyens » cela peut bien être vrai. »

Des besoins et des attentes sont exprimés. Des droits sont revendiqués. Des potentialités existent comme le démontrent nombre d'initiatives prises par les personnes âgées elles-mêmes. Autant de constats qui appellent de la part des individus et des collectivités des actions positives en même temps qu'une reconnaissance juste des richesses et de l'expérience liées à l'âge. Que dit le récent énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes à ce sujet? Rien.

3. Gilbert Leclerc et Jacques Proulx. La recherche comportait 2 volets : 1) le relevé et l'analyse des thèmes de la littérature scientifique française des dernières années mettant en lumière ces dynamismes, 2) 54 entrevues de personnes âgées de 60 à 80 ans.

Chapitre 4
Des services, des rôles...

Il n'y a pas de pays sans grand-père

Roch Carrier

Si l'humanité vit encore, c'est parce qu'elle a conservé pendant des millénaires des savoirs indispensables à sa survie... Nous risquons d'avoir une génération qui ignore cela. Et si quelques catastrophes survenaient, peut-être serions-nous plus démunis que nos ancêtres. Une des tâches du « 3e âge » est de faire le pont entre les générations. »

A. Beauchamp

Des défis à relever

— Un nombre de plus en plus important de personnes âgées;

— des familles urbanisées, souvent disloquées, ayant renoncé à assumer un rôle de soutien, ou dans l'incapacité de l'assumer;

— une situation économique telle (crise, chômage) qu'elle met au rancart des femmes et des hommes de plus en plus jeunes;

— des transformations d'ordre technologique qui interrogent la civilisation du travail;

autant de défis posés à la société québécoise et évoqués dans les chapitres précédents. Devant l'injustice de cette société qui consent à ce que ceux et celles qui ont construit le monde où nous vivons soient rejetés quand ils ne sont plus productifs, que fait-on?

Des questions à poser

Il est temps de voir comment le monde de l'éducation comprend cette situation, il est temps en particulier de peser la place faite dans la politique de l'éducation des adultes à ceux qui vont constituer d'ici 15 ans, 12% de la population. Il conviendra cependant d'aller plus loin, de poser des questions plus fondamentales, car l'on n'a pas encore trouvé la façon dont les adultes âgés peuvent s'intégrer dans le processus social. Sans minimiser l'importance des services essentiels à un vieillissement autonome, puis à une grande vieillesse, osera-t-on adresser aux âgés eux-mêmes ces questions: demandez-vous les services qui vous aideront le mieux à vieillir, à poursuivre votre développement, à transformer la société? Que pouvez-vous faire pour cette société? Que voulez-vous faire?

Questions théoriques, dira-t-on! Elles font germer des pratiques. L'histoire le prouve. Si, depuis plus de 15 ans, des transformations s'amorcent, c'est parce que des efforts de sensibilisation ont été produits. Les difficultés, les lenteurs viennent sans doute de ce que l'on privilégie sans cesse une approche sectorielle des problèmes au détriment d'une perspective intégrante[1]. On répond à un besoin et

1. Il faut entendre par là: 1) l'identification du malaise des personnes âgées comme « marginalisation », 2) la conviction que l'intégration sociale est une solution à ce malaise, 3) que, sans nier la nécessité de services spécialisés, ceux-ci doivent être soumis à cet impératif d'intégration, 4) que cette attitude donnera aux personnes âgées une facilité plus grande pour, à leur tour, « servir » la société.

cela sans fin; on professionnalise, on institutionnalise et parfois il arrive qu'on déshumanise ou que l'on infantilise.

Il faut des « spécialistes » pour tout : naître, apprendre, grandir, vieillir et même mourir!

Inventaire des services

Les recherches de la Commission de l'éducation des adultes et ses consultations ont permis de dresser un inventaire des services existants. Ce qui se fait est important, il n'est pas aisé de résumer ces activités de tous genres offertes à la collectivité. On peut entendre par activité : ensemble de démarches éducatives visant à informer les participants ou à développer des habiletés particulières. La plupart des commissions scolaires à travers le Québec offrent des cours de préparation à la retraite ou peuvent répondre à certains besoins spécifiques des retraités[2]. Les services offerts aux pré-retraités varient d'une région à l'autre et d'une année à l'autre, selon les priorités choisies et les budgets disponibles.

De nombreux cégeps, en relation avec leurs services à la collectivité et leur service d'éducation des adultes ont organisé des programmes concernant le 3e âge dont les objectifs peuvent se résumer ainsi :

La prévention des problèmes particuliers aux âges de la vie, par conséquent la préparation à la retraite; la prise en charge; la réponse fournie aux attentes exprimées par la clientèle âgée.

Ainsi se sont multipliées des activités variées, originales à chaque cégep, centrées sur des besoins concrets (ex : santé, conditions de vie, isolement, etc.) ou favorisant la créativité au niveau individuel et collectif.

Malheureusement, les restrictions budgétaires actuelles ont nui à ces pratiques nouvelles et à l'élan qui les animaient. « L'image des personnes âgées par rapport aux autres groupes s'efface, affirme-t-on, on a l'impression d'avoir perdu sa chance, l'accès aux services est plus difficile. C'est irritant. »

Plusieurs universités travaillent dans le même sens et offrent des services de préparation à la retraite ou au choix de cours adapté aux retraités. L'une d'elle parraine les « séjours culturels des aînés » (Elderhostel), une autre organise des sessions de formation pour animateurs auprès des personnes âgées, fournit une aide technique à des groupes de retraités, s'implique également au niveau des mouvements syndicaux afin de favoriser la préparation à la retraite en milieu de travail. Télé-Université offre un cours qui constitue une réflexion sur le vieillissement et qui est disponible sur tout le territoire du Québec.

Au-delà de cette formation et de ces services « sur le terrain », il importe de signaler la présence de centres de recherche universitaires en gérontologie. Des laboratoires de gérontologie sociale, ou des programmes de recherches existent dans huit universités québécoises. De plus, l'Association québécoise de gérontologie regroupe près

2. C'est ce que révèle une enquête faite par L'A.Q.G. en 1983. *Bulletin de l'A.Q.G.*, Numéro spécial, vol. 5, n° 4.

de 300 membres et organise chaque année un colloque sur des sujets relatifs à l'âge et à la retraite.

Dans le réseau des affaires sociales

Il faut ajouter à ces établissements ceux du réseau des affaires sociales qui, en plus de quelques cours orientés sur la prévention et l'information aux retraités, commencent à s'inquiéter des besoins de formation en gérontologie. D'après l'enquête pré-citée, il s'est fait jusqu'ici peu de formation dans les CLSC, les CSS et autres établissements. Les CLSC n'ont pas de structures de soutien pour actualiser des programmes de formation; on répond surtout à des besoins ponctuels. Cependant, les besoins de formation dans ces milieux sont très grands. Aussi, quelques établissements se sont adressés à des institutions d'enseignement de niveau collégial pour demander des programmes de formation sur mesure pour les intervenants.

Les constatations de l'enquête ont été confirmées lors des visites de la Commission de l'éducation des adultes: la formation des éducateurs, des intervenants en particulier, apparaît comme primordiale. « Il y a, a-t-on dit, trop d'absurdités du genre jeune personne de 20 ans qui vient proposer aux aînés des informations sur leur vie sexuelle. . . ou leur fait des « cours » sur la préparation à la mort! ». À propos de personnes-ressources, les gens rencontrés dans un CLSC de la région de Québec se sont dits opposés à la venue de ressources extérieures, de façon générale, car une personne-ressource « c'est d'abord une personne qui a de l'expérience. » À ce sujet, ils soulignent l'attitude du CLSC qui n'intervient pas à leur place, qui limite son action à celle d'un groupe-conseil, leur laissant toute l'autonomie d'action souhaitée. Ils ajoutent qu'on peut devenir personne-ressource, que l'écoute, l'aide, cela s'apprend. Le bénévolat, c'est la façon d'oublier des problèmes et de vivre vraiment. Et d'apporter le témoignage de cette veuve que 3 ans d'isolement avait conduite aux extrémités de la dépression et qui, maintenant, est secrétaire du Comité de rédaction du journal (elle a dû tout apprendre, du dessin à la dactylographie et au travail en comité) et a prévenu ses enfants qu'elle leur réservait une journée par semaine, ses engagements lui prenant tout le reste du temps. Le groupe responsable de ce journal prend conscience que les services qu'il rend aux personnes âgées, c'est en définitive à toute la société qu'il les rend.

Organisations autonomes

C'est cette prise de conscience qui se retrouve dans la plupart des organismes autonomes. En dresser la liste est presque impossible — et superflu ici — tant ils sont nombreux, comme associations imposantes autant que comme groupes inconnus, dans les coins les plus reculés du Québec. Les médias d'information en font parfois état, en particulier « Retraite-Action » à Radio-Québec et « À votre service » à Radio-Canada. Les premiers de ces organismes reçoivent des subventions de taille, les seconds sont pauvres et vivent d'énergie et de bonne volonté. En voici quelques-uns:

— La *Fédération de l'âge d'or du Québec* (FADOQ), qui compte 175 000 membres répartis en 18 régions et qui comprend 1 000 clubs. Créée à partir de besoins de loisirs, elle s'oriente aujourd'hui vers des interventions sociales;

- le *Forum des citoyens âgés*, à Montréal, qui existe depuis 1965, fondé par un groupe d'anglophones dans le but d'améliorer la qualité de la vie des « senior citizens ». Il agit aujourd'hui comme agent de liaison entre une centaine d'organismes et est, à l'occasion, leur porte-parole auprès des instances gouvernementales (600 membres);
- l'*Association québécoise pour les droits des retraités (AQDR)* et des pré-retraités, fondée en 1980, possède actuellement plus de 40 sections, dans toute la province. Revendicatrice, elle publie régulièrement des Manifestes basés sur des études approfondies (la condition économique des gens âgés; vieillir chez nous — sur le logement —; l'alimentation au 3e âge). En 1983, une vaste exposition a été lancée, au cours des sessions de formation des membres, sous forme d'affiches exprimant la vie et les problèmes du 3e âge;
- *la Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf*, fondée en 1977, groupe près de 1 000 membres. Affiliée aux universités du 3e âge, elle offre des ateliers variés, des causeries, des séminaires sur toute question suggérée par les adultes et répondant à leurs désirs;
- *l'Académie de gérontologie de l'Outaouais (AGEO)*, fondée par l'Université du Québec à Hull, a doté la région d'un instrument d'action intéressant, tant au plan des structures qu'au plan des champs d'intervention et a pour mission de répondre aux besoins des gens du 3e âge.

À Québec, on lance en 1983 la *Fédération québécoise des retraités* en résidences et centres d'accueil, etc.

Les (OVEP), organismes volontaires d'éducation populaire, comptent beaucoup de groupes de retraités. Mais à côté de tous ces centres organisés existent nombre de clubs, de petites associations, soit dans les villages, soit dans les quartiers des grandes villes qui, sous formes variées, travaillent à améliorer la vie des adultes âgés (cela va d'une association de locataires à un centre d'artisanat, en passant par des groupes de théâtre).

Entreprises, syndicats

On ne peut passer sous silence ce qui se fait dans les entreprises et les syndicats.

En effet, un certain nombre d'entreprises offrent à leurs employés des cours de préparation à la retraite (ex: Radio-Canada, Shell, Culinar, General Foods, etc.) Les programmes s'adressent aux dirigeants comme aux employés et couvrent les thèmes de base: attitudes devant la retraite et le processus du vieillessement, santé, emploi du temps, planification financière, habitation, voyages. Cette préparation prend la forme de séminaires, d'ateliers, de cours. Elle est faite avec l'aide de consultants, des maisons d'enseignement ou par les retraités eux-mêmes qui se sont ajustés à leur situation et peuvent parler des problèmes qui font partie intégrante d'une vie de retraite.

Les syndicats ont toujours été préoccupés par la question de la retraite, ayant au départ contribué à créer le terme pour identifier la période post-travail. Au cours des années, ils ont constaté qu'il n'était pas suffisant de prévoir une protection et d'assurer un niveau de vie décent après la vie de travail, mais qu'il fallait penser en terme de prévention afin de diminuer les effets négatifs dus à la rupture et d'éviter que des travailleurs(ses) ne meurent faute de préparation. Ils ont commencé à tenir des sessions d'études, de préparation à la retraite, cependant leur souci aujourd'hui — devant les problèmes de l'emploi, du chômage — est d'obtenir enfin le « congé-éducation » institué avec succès dans plusieurs pays.

On ne peut nier la valeur de tous ces groupes qui jouent un rôle très important en rendant une sorte de « statut » aux retraités. Malgré leur nombre et leur diversité, ces regroupements ne réussissent pas à rejoindre toutes les personnes âgées. Il en faut davantage pour que plus d'entre elles échappent à l'isolement et retrouvent un début de réinsertion sociale. Leurs découvertes, leurs rencontres, leur intérêt accru pour le monde actuel leur permettent de participer à égalité aux échanges familiaux, favorisent leurs relations avec leur entourage, à condition toutefois que les « habitués » de ces centres ne se comportent pas en simples « consommateurs » de voyages ou de cours, et que ces lieux soient réellement des centres d'innovation sociale et éducative.

Fonctions et rôles des personnes âgées

Le dynamisme constaté dans ces associations, ces groupes, les activités qui s'y déploient, laissent entrevoir les fonctions des personnes âgées dans la société, dans l'éducation au sens large du terme.

Rôle des grands-parents

Les échanges de services entre les générations revêtaient une grande importance avant l'introduction de la sécurité sociale et des autres formes d'assistance sociale destinées aux personnes âgées. Le repliement de la famille conjugale sur elle-même, joint au phénomène d'urbanisation, a entraîné du même coup la disparition progressive des relations qu'elle entretenait auparavant avec les grands-parents. Cependant, dans la société en mutation dans laquelle nous sommes entrés, si la fonction des grands-parents se trouve modifiée, elle est loin d'être inexistante. C'est eux qui ont à permettre la continuité familiale; ils la représentent auprès des jeunes, alors que de plus en plus les relations horizontales s'effondrent. « Que puis-je faire pour mon petit-fils, dit une grand-mère de 84 ans? Je suis là, simplement, au cas où il aurait besoin de moi. » Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui une relation plus harmonieuse entre petits enfants et grands-parents, qu'entre parents et enfants.

Il apparaît important de souligner ici un rôle nouveau pour les retraités, celui de grands-parents adoptifs. Ils sont, pour les jeunes, l'image de la stabilité, de la sécurité, devant les incertitudes sociales, économiques. Ils ont du temps pour écouter, surveiller, conseiller aussi. Les employés de Steinberg ont organisé le « service bénévole des grands-parents ».

Fonction de conseil
1) Au plan du travail

Au-delà du rôle renouvelé et élargi des grands-parents, n'y a-t-il pas lieu et possibilité de retrouver les rôles de soutien, de conseil, de médiation incontestés dans les sociétés traditionnelles? On connaît les fonctions d'ingénieur, d'administrateur « conseil ». Il est d'autres exemples au Québec, qu'il faudrait multiplier. Au Canadien National, des retraités jouent le rôle de consultants. Dans une compagnie d'électricité, à Valleyfield, chaque fois qu'on engage un jeune employé, on ré-engage un ancien pour l'initier à son travail. Dans ces cas, il ne faut pas nécessairement penser bénévolat mais procéder par « contrats ». Douglas Hall, analysant les différentes significations de la profession, avance que celle-ci peut être vue — entre autres — comme l'ensemble des attitudes et des comportements accumulés au travail pendant la vie active d'un individu. L'entreprise qui est consciente de cette « mine d'informations » qu'elle possède pourrait en bénéficier en confiant à les employés âgés des rôles qui peuvent permettre de transmettre aux plus jeunes une partie de ces attitudes et de ces habiletés.

« On peut espérer, écrit Marcel Côté, que les politiques et pratiques nouvelles en matière de formation et d'éducation permanente puissent mettre en lumière et même revaloriser le rôle de conseiller et de formateur que le travailleur âgé pourrait jouer d'une manière plus efficace et plus apparente si seulement il s'en voyait offrir la chance. Que de méthodes de travail améliorées mais gardées secrètes, que de changements technologiques réels mais inconnus, que d'attitudes qui ne s'acquièrent qu'au fruit de l'expérience, pourraient être récupérés, officialisés et conservés par écrit plutôt que laissés uniquement à la tradition orale à une époque où la culture et les valeurs seront de plus en plus hétérogènes[3]. »

2) Au plan éducatif et culturel

Ces « politiques » neuves entrevues dans l'entreprise ne pourraient-elles être pensées dans le domaine de l'enseignement? Quelle place réserve-t-on aux professeurs âgés? Faut-il les voir de façon négative seulement, comme déphasés par l'habitude, la répétition, l'absence de renouvellement? N'ont-ils pas aussi l'expérience de la maturité le recul devant les événements, une conscience plus grande du passé? Ne peut-on utiliser cette richesse, trouver et surtout permettre des formules nouvelles?

Quelques expériences mériteraient d'être considérées et élargies: le projet « école-carrefour des générations » à Trois-Rivières; au Lac-Saint-Jean, un grand-père vient raconter ses souvenirs à des élèves de 2e année; dans un cégep, des professeurs d'expérience vont rencontrer des jeunes dans les classes pour évoquer le passé québécois et rendre l'histoire vivante; ailleurs un ancien professeur de français organise des ateliers littéraires dans un centre culturel, etc. Ainsi, il est possible de penser à diverses formules de jumelage d'activités ou de mélange de personnes âgées avec d'autres catégories de citoyens pour les aider à sortir de leur isolement et faire servir leurs connaissances.

3. *Op. cit.*

Fonction historique

Si l'âge est vu comme une richesse, il y a au Québec, beaucoup de personnes-ressources. Les personnes âgées constituent pour ainsi dire des « lieux » de référence; après avoir porté aux nues l'héritage, le folklore ces dernières années, peut-être risque-t-on désormais de « jeter le bébé avec l'eau du bain » tant l'on sacrifie à des modes! Va-t-on dilapider ce bien? et négliger ce que d'autres cultures ont su garder : la fonction historique des Anciens.

L'initiative de l'Institut québécois de recherche sur la culture, qui a lancé le concours « Mémoire d'une époque », est une expérience heureuse à encourager. Il s'agit d'une activité à caractère populaire qui recueille les récits de vie des aînés en vue de constituer un fonds d'archives orales. Ce fonds, déposé aux Archives nationales du Québec, peut ainsi servir aux professeurs et chercheurs de toutes disciplines.

Peut-être vaudrait-il aussi la peine d'être attentif à la richesse variée du Québec. L'expérience des adultes âgés ici est multiculturelle. Est-ce seulement au niveau de cours d'anthropologie que les jeunes apprendront la sagesse ancestrale des Inuït, des Amérindiens, des Métis? les immigrants âgés, qu'ils soient chinois, lithuaniens, roumains, italiens, etc. ne pourraient-ils être interrogés, consultés pour faire connaître les modes de vie, les comportements propres à chaque pays vis-à-vis de l'âge? Recueillir leurs récits, unis à ceux d'ici, constituerait peut-être une réelle « sagesse des nations ».

Rôle civique et politique

L'âge ne supprime pas la responsabilité sociale, civique. Sans favoriser une gérontocratie, nombre de services pourraient être assurés par les citoyens-seniors, libérés du travail et libres de leur temps, au plan municipal comme au plan national.

Préparation à cette étape de la vie

Cependant, pour que ces fonctions puissent être exercées, pour que les dynamismes évoqués plus haut puissent s'exprimer, une préparation est nécessaire. Au cours des consultations de la Commission de l'éducation des adultes, la même demande a été faite partout, avec insistance : l'urgence d'une préparation.

Car le passage à la retraite inaugure brutalement un certain nombre de changements, réducteurs ou libérateurs, dans la vie des individus; changements auxquels ceux-ci n'ont pas été initiés et qu'ils doivent vivre comme une crise privée.

Rappelons brièvement : une dévalorisation sociale vécue comme une crise d'identité; la confrontation à un temps « libre », non structuré; l'expérience de ces ruptures sans, évidemment, avoir pu faire l'apprentissage des réalités de l'âge.

C'est d'ailleurs la prise de conscience de ces difficultés qui a fait jaillir l'idée, il y a plus de 2 décennies aux USA, d'une « préparation à la retraite ». Aujourd'hui, des expériences se poursuivent un peu partout. Mais si tout le monde est d'accord sur sa nécessité, les avis diffèrent quant à ses modalités.

Beaucoup soulignent, à côté des qualités certaines, les faiblesses d'une préparation « collective », en particulier, des cours donnés par de jeunes intervenants sans expérience; d'autres font remarquer les limites d'une formation qui intervient trop près de la retraite et sur un laps de temps trop court.

C'est bien ici qu'il conviendrait de pratiquer la recherche-action qui associerait aussi bien l'expérience d'hommes et de femmes ayant déjà quitté le travail que « l'imaginaire de la retraite vécue à 50 ou 55 ans et le savoir théorique des animateurs.

Les points forts qui semblent retenus et qui devraient apparaître dans un programme sérieux se rapportent, d'une part, à la démystification de cette mesure « ambiguë » de rejet social, à la libération des craintes, de l'angoisse dues à l'âge; d'autre part, à la recherche de valeurs de référence, individuelles et collectives : « à quoi se raccrocher quand on ne travaille plus? », à l'apprentissage d'une gestion autre du temps, à la redistribution des intérêts dans de nouveaux objectifs, de nouveaux projets.

Enfin, une préparation vraiment humaine devrait orienter vers une réflexion sur les incidences dans la vie du couple, car pour des années désormais, le couple — nouveau à bien des égards — va représenter pour chaque conjoint, la dimension presque exclusive de sa vie. Elle devra orienter aussi vers une réinterprétation de la vie personnelle qui, reprise, redite, devient à sa façon « histoire » et acquis culturel.

De plus, si cette préparation permet une réorganisation de la vie, de nouveaux défis sociaux, politiques, culturels, voire une nouvelle carrière, elle devrait aussi envisager, le moment venu, la nécessité d'un désengagement, d'un détachement. Le renoncement à l'action, au travail, qui apparaît dans nos sociétés, comme un aveu d'impuissance, comme la perte du « personnage » est peut-être pour chacun l'instant de découvrir sa vérité. « Vieillir, écrivait Goethe, c'est se retirer progressivement de l'apparence. » S'il est vrai que l'homme se crée par le travail, il n'exprime là qu'une face de sa vie, la face publique; il existe aussi en chacun un autre visage qui exige pour être saisi de la réflexion et du silence. Ce devrait être un des objectifs de l'éducation permanente que d'insérer, dans ses finalités et dans ses pratiques, le souci d'une avance en âge sereine et digne.

Conclusion et recommandations

Moi aussi, je me plais à converser avec les vieillards; car je crois qu'il faut s'informer auprès d'eux, comme auprès de gens qui nous ont devancés sur une route que nous devrons peut-être aussi parcourir, de ce qu'elle est: âpre et difficile, ou bien commode et aisée.

Socrate[1]

La Commission de l'éducation des adultes a voulu, à partir de ses consultations, écouter les adultes parvenus au seuil de la retraite ou déjà entrés dans cette phase de la vie. Ces rencontres lui ont permis de constater, d'une part, la situation de marginalisation faite aux aînés de la société en même temps que les préjugés, les craintes, les malaises causés par le vieillissement individuel et collectif; d'autre part, les potentialités, les richesses et les dynamismes présents chez ceux qui ont de l'âge.

L'interrogation posée au départ est justifiée. « Comment intégrer cet âge de la vie à la société? » disait-on. Les propositions en vue d'une action positive exigent d'abord de poser un regard honnête sur la situation que la société a créée ici, face au vieillissement et à la vieillesse; un regard logique aussi car à quoi servirait d'investir autant dans l'éducation de base, la formation des adultes si tout finit à 50 ans? regard lucide qui conduira à voir, dans la situation de retraite, un problème profondément humain qui demande de reconnaître, au sein de cette part de la population, des différences, d'en tenir compte dans les discours comme dans les pratiques et d'éviter ainsi toute forme discrimination; de reconnaître des limites dues à la maladie, au grand âge, etc, de reconnaître enfin l'expérience et le rôle unique des personnes âgées comme porteurs d'histoire.

Alors, si, comme le dit l'énoncé d'orientation en éducation des adultes, « le concept d'adulte doit faire l'objet d'un ajustement majeur », c'est bien devant ces femmes et ces hommes du 3e âge, puisqu'il s'agit 1) d'adultes au sommet de leur développement humain, 2) d'adultes dont l'expérience de vie et l'action quotidienne peuvent être source de savoirs et de savoir-faire tout en reconnaissant les déficiences de l'âge.

Dans l'intelligence et le respect de cette spécificité, l'Éducation doit prendre des visages nouveaux, inédits peut-être. En effet, il ne s'agit plus cette fois d'une préparation à la vie ni d'une préparation professionnelle mais d'une éducation plus ouverte, plus désintéressée, sans lien avec la productivité ni avec une quelconque promotion sociale. Il s'agit d'une étude sans obligation, sans diplômes, gratuite, qui répond à des besoins sans doute, mais aussi à des intérêts culturels,

1. Platon, *La République*, 328,e.

sociaux et personnels. Cette éducation vise avant tout un enrichissement personnel en vue d'un accomplissement de soi et d'une participation à la vie sociale, culturelle, politique. Elle ne devrait pas être envisagée comme un simple palliatif, par exemple : combler un vide social, affectif, ni comme un « passe-temps ». Son objectif primordial serait :

« d'aider la personne âgée à se comprendre, comprendre ce qu'elle vit et ce qu'elle devient, comprendre cette nouvelle phase de son développement et comment, loin de n'être qu'un préambule à la mort, elle (la vieillesse) apparaît comme la phase la plus décisive de son épanouissement et peut devenir la période la plus heureuse de sa vie. L'aider à se situer aussi. Car la personne âgée ne se définit pas isolément. Pour se retrouver elle-même, elle doit pouvoir à tout prix comprendre l'évolution du monde autour d'elle, savoir la place qu'elle occupe dans la société et quel rôle important elle a encore à y jouer. . . L'aider à s'engager enfin. Car l'action engagée en faveur de collègues plus démunis ou auprès d'autres groupes de la société ne peut contribuer à redonner un nouveau sens et de nouvelles dimensions à sa vie[2]. . . »

Alors, réellement l'âge deviendrait une richesse. . .

2. Gilbert Leclercq, *La personne âgée face à l'éducation permanente*, VII[e] congrès de l'Association internationale des Universités du 3[e] âge.

Recommandations

Arrivé à cette étape de sa démarche, le Conseil est ici confronté à sa responsabilité de proposer des mesures appropriées et fonctionnelles. Mais à qui s'adresser quand l'objet de son étude interpelle toute une société, un gouvernement, des ministres sectoriels avant même le ministre de l'Éducation?

Aussi le Conseil supérieur de l'éducation recommande :

— considérant que des conditions minimales de dignité, de sécurité et de santé physique et morale sont nécessaires avant même que les contributions éducatives puissent jouer,

au gouvernement du Québec

1. *que la politique du vieillissement mise en chantier depuis 4 ans déjà soit proclamée le plus rapidement possible;*
2. *que dans cette politique, la préoccupation éducative et sociale envers les personnes âgées ne soit pas évacuée au profit de considérations purement économiques;*
3. *que cette politique du vieillissement affirme la valeur humaine et sociale de l'avance en âge, indépendamment du concept de productivité lié au travail, fonde ainsi le droit au développement progressif de la personne humaine et donc à l'éducation continue, reconnaisse l'expérience et élimine toute discrimination liée à l'âge;*
4. *que le comité ministériel chargé de l'éducation des adultes (ministre de l'Éducation, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, ministre déléguée à la Condition féminine) soit aussi associé au ministre des Affaires sociales pour appliquer cette politique forcément englobante;*
5. *que cette politique permette de lever des obstacles qui font que l'intégration à la société ou l'accès à des services éducatifs sont impossibles, telle l'absence de revenus suffisants; à cet égard, qu'elle porte une attention spéciale à la situation des femmes qui ont passé la majorité de leur vie au foyer et prévoie, par exemple, leur intégration au Régime des rentes du Québec;*
6. *que des champs neufs d'intervention soient ouverts où la contribution des personnes âgées au développement de la société pourrait s'exercer;*
7. *à titre d'exemple, que soit instauré un programme d'intervention communautaire dans lequel les personnes âgées pourraient oeuvrer auprès d'autres personnes âgées ou après d'autres citoyens, ce qui leur permettrait d'obtenir un léger supplément de revenu;*
8. *en collaboration avec les entreprises, les syndicats et les diverses associations, que des mesures progressives concernant le congé-éducation payé soient instaurées pour permettre aux citoyens une adaptation constante aux différentes étapes de la vie et aux changements tant sociaux, personnels, culturels que technologiques, ainsi que l'exercice d'autres fonctions ou rôles plus compatibles avec l'âge avancé;*

9. *en collaboration avec les entreprises, les sydicats et les diverses associations, que l'accès à des formes variées de préparation au vieillessement, à la retraite et de maintien d'insertion dans la société soit rendu possible à différents âges et que les conjoints des travailleurs soient associés à ces démarches;*
10. *que soient mises à la disposition des organismes oeuvrant auprès des personnes âgées les ressources financières adéquates pour le développement d'activités appropriées à leurs intérêts et à leurs besoins, ainsi que pour la formation des intervenants;*
11. *que les personnes âgées elles-mêmes soient invitées à oeuvrer de façon privilégiée à titre de personnes-ressources auprès des leurs;*
12. *que l'organisme privé ou public le plus approprié de chaque milieu soit mandaté*
    - *pour prendre l'initiative de la concentration entre les différents organismes ou associations oeuvrant auprès des personnes âgées,*
    - *pour mettre sur pied un centre de renseignement et d'information proprement destiné à répondre à leurs besoins, qu'ils soient d'ordre éducatif ou social,*
    - *pour créer, par l'intermédiare des différentes associations de personnes âgées, des banques de personnes-ressources au service des entreprises, des établissements, des organismes bénévoles ou des simples citoyens afin de leur permettre de jouer un rôle de conseiller et de pouvoir communiquer leur expérience et leur savoir;*
13. *que Radio-Québec soit interpellée dans le cadre de sa mission éducative et que les autres médias, tant électroniques qu'écrits soient invités à collaborer pour contribuer à transformer la perception négative du vieillessement véhiculée dans la population et à faciliter ainsi une meilleure intégration des personnes âgées à la société.*

Le Conseil recommande en outre

- considérant qu'il revient en propre à la mission éducative de prendre à sa charge certaines autres mesures plus spécifiques,

au ministre de l'Éducation

14. *que l'éveil, la préoccupation et les connaissances du phénomène du vieillissement et des différentes étapes de la vie fassent partie des programmes d'enseignement offerts aux élèves et aux étudiants ainsi que des programmes de formation des maîtres pour que cette compréhension progressive soit intégrée aux objectifs de la formation fondamentale de tout citoyen;*
15. *que les établissements d'enseignement de tous les ordres, mais en particulier primaires et secondaires, favorisent la présence, l'action et la contribution des personnes âgées à l'intérieur de plusieurs activités conjointes qui permettent aux élèves et aux*

étudiants une meilleure compréhension du phénomène du vieillissement et aux personnes âgées d'agir à titre de personnes-ressources ou d'exercer leur rôle de citoyen âgé;

16. *que la politique d'éducation des adultes, intitulée justement* **Un projet d'éducation permanente**, *se préoccupe également des clientèles dont les besoins éducatifs ne se définissent pas nécessairement en termes de préparation à la vie professionnelle mais en fonction de nouveaux rôles sociaux à jouer, d'une adaptation constante aux changements personnels, sociaux et culturels liés à l'avance en âge et au développement des connaissances;*
17. *que le programme de financement des organismes volotaires d'éducation populaire cherche à offrir davatage de ressources pour leur volet éducatif aux organismes regroupant les personnes âgées;*
18. *que des établissements publics d'éducation rendent disponibles des ressources matérielles aux groupes de citoyens âgés, en particulier des lieux de rencontre, et que leurs interventions se fassent sous le signe du respect et sur le modèle de la formation sur mesure de préférence à une simple offre de services et de cours;*
19. *que les universités et les établissements de formation soient stimulés pour développer davantage le champ de la recherche en gériâtrie et en gérontologie de manière à développer les connaissances en ce domaine et améliorer la préparation des futurs intervenants auprès des personnes âgées;*
20. *que soit favorisée aussi la recherche-action qui associerait les personnes âgées à la définition de scénarios alternatifs d'organisation du travail et des loisirs, d'éducation, d'habitation, de santé, de régimes de retraite ou encore de l'exercice de nouveaux rôles sociaux selon les différents âges de la vie.*

Annexe : Les consultations

Personnes ou groupes rencontrés par les membres de la Commission de l'éducation des adultes dans le cadre du dossier portant sur les personnes âgées.

- Comité provincial d'éducation au 3e âge :
  Mme Thérèse Tremblay, de la Direction générale de l'éducation des adultes
  M. Ernest Poulin, de la Fédération québécoise des retraités en résidences et centres d'accueil.
- Dans la région de Montréal, des représentants et les usagers :
  de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ),
  du Service à la collectivité du Collège de Rosemont,
  du Forum des citoyens âgés.
- Dans la région de Québec, les représentants et les usagers :
  de la Champenoise, résidence pour personnes âgées,
  de l'Association des retraités de l'enseignement (section de Québec),
  du Centre communautaire Saint-Vallier.
- À l'occasion d'une table ronde :
  M. Hubert de Ravinel,
  Mme Thérèse Desjardins, de l'Université de Montréal,
  M. Hector Ouellet, de la Fédération des CLSC du Québec,
  M. Marcel Côté, de l'École des Hautes études commerciales.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Président
Claude BENJAMIN
Sainte-Foy

Vice-président
Lucien ROSSAERT
Secrétaire général et directeur des services aux étudiants à la C.S. Richelieu-Valley, Mont-Saint-Hilaire

Membres
Kathryn ANDERSON
Directrice, Centre Dialogue de l'Église Unie du Canada
Montréal

Louis BALTHAZAR
Professeur titulaire
Université Laval
(présentement en année sabbatique)
Montréal

Daniel BARIL
Enseignant en éducation humaine et sociale et président du Mouvement laïque québécois
Montréal

Christiane BÉRUBÉ-GAGNÉ
Membre de l'A.F.E.A.S.
Rimouski

Jean-Guy BISSONNETTE
Président du Comité catholique
Longueuil

Jules BÉLANGER
Professeur au Cégep de la Gaspésie
Gaspé

Raymond BERNIER
Coordonnateur des ventes et de la mise en marché, Groupe Samson Beauport

Claude CAPISTRAN
Directeur général
Commission scolaire de Varennes
Sorel

Claude DUCHARME
Directeur québécois des Travailleurs Unis de l'Automobile
Montréal

Joan FITZPATRICK
Conseillère pédagogique pour les milieux défavorisés à la C.E.P.G.M.
Montréal

Henri GERVAIS
Technicien en laboratoire de photos
Radio-Canada
Brossard

Pierrette GIRARD-FRARE
Directrice de l'École secondaire Joseph-Charbonneau
Duvernay — Laval

Alain LARAMÉE
Chargé de cours en communication et étudiant en doctorat
Montréal

Constance MIDDLETON-HOPE
Présidente du Comité protestant
Hudson Heights

Rosaire MORIN
Économiste et écrivain
Montréal

Monique MUS-PLOURDE
Membre de comités de parents
Montréal

Stephen PAVELKO
Principal de l'École Mgr Harold Doran Junior High School
Deux-Montagnes

Yvan PELLETIER
Directeur
École institutionnelle Mgr-Boucher
Kamouraska

Ann ROBINSON
Professeur de droit, Université Laval
Saint-Jean, Île d'Orléans

Claude ROCHON
Secrétaire général
C.S.R. Carignan
Tracy

Françoise SIMARD
Enseignante en histoire et enseignement religieux
Polyvalente Dominique-Racine
Chicoutimi

Victor TÊBOUL
Directeur de la Revue Jonathan
Montréal

Secrétaire
Raymond PARÉ

COMMISSION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Président

Claude DUCHARME
Directeur québécois des
Travailleurs Unis de l'Automobile
Montréal

Membres

Raymond BOLLA
Directeur du Service de l'éducation
des adultes. C. S. de Lakeshore et
Baldwin-Cartier
Beaconsfield

Liliane LABELLE
Conseillère pédagogique
Montréal

Yolande LAVIOLETTE
Professeur en techniques
administratives
Collège Montmorency
Montréal

Murielle L. LEBRET
Présidente-directrice générale
Comité pour l'Intégration des
personnes handicapées du Québec
Montréal

Michel LEMIRE
Directeur de la planification et
du développement des ressources
humaines, Sidbec-Dosco Inc.
Longueuil

Madeleine NADEAU
Coordonatrice de l'éducation
aux adultes, Collège François-
Xavier-Garneau
Saint-Nicolas

Michelle H. OUELLET
Coordonnatrice des programmes
de formation
Association féminine d'éducation
et action sociale
Saint-Jérôme

Fernand PALIN
Directeur,Service de l'éducation
des adultes, C. S. de Chicoutimi
Jonquière

Gérard-A. PELLETIER
Responsable de l'information
sur les études universitaires
pour les adultes
Université Laval
Québec

Madeleine PRÉCLAIRE
Professeur de philosophie
Collège Jean-de-Brébeuf
Montréal

Jacques PROULX
Professeur
Département de psychologie
Université de Sherbrooke
Victoriaville

Norbert RODRIGUE
Responsable de Centre de
formation (C.S.N.)
Pointe Du Jourd Nord
Lavaltrie

Sylvie ST-PIERRE BABIN
Directrice — Conseil des
coopératives de l'Outaouais
Gatineau

Marie-Paule D. VAILLANCOURT
Professeur, Centre Katimavik,
C. S. Sainte-Croix
Montréal

Agente de recherche
Jacqueline RAMOISY

Coordonnateur
Jean-Pierre LAMOUREUX

Rédactrice
Madeleine PRÉCLAIRE